

CENTRE DE DOCUMENTATION  
DES ARCHIVES DES ALPES-MARITIMES

TRIMESTRIEL

# RECHERCHES RÉGIONALES

(Côte d'Azur et Contrées Limitrophes)

---

ARCHIVES DÉPARTEMENTALES  
5, AVENUE EDITH-CAVELL — NICE

# LES RECHERCHES REGIONALES

---

## BULLETIN TRIMESTRIEL

édité par le

CENTRE DE DOCUMENTATION DES ARCHIVES DES ALPES-MARITIMES

---

Directeur : **M. DALMASSO,**

Agrégé de l'Université, Institut d'Etudes Littéraires de Nice.

Secrétaire de Rédaction : **Mme DEVUN,**

Documentaliste - Archiviste des Alpes-Maritimes.

---

Ce bulletin, conçu dans le cadre régional, se propose de présenter les travaux (mémoires, diplômes ou thèses) rédigés pour l'obtention d'un titre universitaire.

Nous demandons aux auteurs de résumer leur étude, d'en dégager les conclusions et d'indiquer sommairement leur bibliographie. Ainsi, espérons-nous, en faisant mieux connaître des résultats qui risquent quelquefois de demeurer un peu ignorés, faciliter les recherches futures. Dans le même but nous publierons également des documents destinés à préparer le terrain pour de nouvelles études de détail et de synthèse.

En assurant la publication de ce périodique, les Archives des Alpes-Maritimes sont fidèles à leur mission qui est essentiellement de fournir aux chercheurs les instruments de documentation indispensables à la réalisation de leur œuvre.

CENTRE DE DOCUMENTATION  
DES ARCHIVES DES ALPES-MARITIMES

---

TRIMESTRIEL

1964 - N°3

4e année

---

RECHERCHES REGIONALES

Côte d'Azur et contrées limitrophes

\* \* \* \*  
\* \* \*  
\* \*  
\*

ARCHIVES DEPARTEMENTALES

5, Avenue Edith-Cavell - Nice .

Les "Recherches Régionales" reproduisent objectivement les textes présentés par les auteurs. Les opinions émises ne sauraient en aucun cas engager la responsabilité de la Direction.

**RECHERCHES  
REGIONALES**

**SOMMAIRE**

**HISTOIRE**

Nice sous le Premier Empire - D'après la  
chronique inédite de l'abbé Bonifacy.

Par L. IMBERT

P 2

**Alpes-Maritimes**

**et**

**Contrées limitrophes**

**GEOGRAPHIE**

L'influence régionale de Nice - Dactylo, 154 p.,  
croquis; D.E.S. de géographie, présenté en 1965  
et résumé par l'auteur.

Par B.VIEVILLE

P 17

**BIBLIOGRAPHIE**

Il libro vermiglio di Corte di Roma e di Avignone  
del segnale del C della Compagnie fiorentina di  
Iacopo Cirolami, Filippo Corbizzi e Tommaso  
Corbizzi, 1332-1337, a cura di Mari° Chiaudano.

Par E.HILDESHEIMER

P 32

**6<sup>e</sup> année**

**1964- n°3**

**Juillet- septembre**

**11**

Compte-rendu de "Villégiature et Tourisme sur  
les Côtes de France" par Louis BURNET

Bibliothèque des Guides Bleus - Librairie  
Hachette, 1963, 484 p. Cartes et croquis.

Par E.DALMASSO

P 34

**NICE SOUS LE PREMIER EMPIRE  
D'APRÈS LA CHRONIQUE  
INÉDITE DE L'ABBÉ BONIFACY**

**PAR L. IMBERT**

La période du 1er Empire, si attachante par tant de cotés, présente pour notre région un intérêt particulier, comme étant celle du pays niçois avait à s'intégrer à la Nation française après plusieurs siècles de séparation, on peut même dire d'isolement. Aussi les études se sont elles multipliées en ce sens, au fur et à mesure qu'archives et bibliothèques s'ouvraient aux investigations des travailleurs locaux. A ceux-ci se joignaient bientôt des étudiants venant y chercher des sujets de thèses ou de diplômes<sup>1</sup>.

A ceux-là surtout, nous pensons titre utiles en leur signalant ici une source d'informations inédite et susceptible d'être utilisée avec fruit dans leurs recherches. Il s'agit de l'œuvre d'un témoin contemporain, l'abbé Bonifacy qui, durant près de 50 ans, a laissé sur son pays natal auquel il était passionnément attaché, de précieuses notes historiques et statistiques sous forme de Chroniques dont on connaissait jusqu'ici une dizaine de volumes conservés aux Archives municipales de Nice. Mais dans cette précieuse série qui s'étend de 1792 à 1830, une lacune était à déplorer, portant précisément sur la période du Premier Empire. Le classement puis la rédaction du Catalogue du fonds manuscrit de la bibliothèque de Cessole, aujourd'hui au musée Masséna, nous a permis de combler cette lacune, et c'est cette chronique inédite que nous voudrions présenter ici. Nous le ferons très simplement, en détachant du texte en question les passages que nous jugeons les plus caractéristiques, au fil des événements qui se déroulent sous les yeux, puis sous la plume du chroniqueur, en leur laissant le plus possible leur forme originale dans la traduction que nous en donnons, car la langue employée est l'italien, entremêlé souvent de mots ou d'expressions en langage local, le nissard.

Fortement enraciné dans le terroir niçois, très représentatif des idées traditionnelles de son milieu et de son temps, Bonifacy avait accueilli la Révolution française comme un vrai cataclysme social. Quand commence cette partie de sa chronique que nous présentons ici, les choses ont déjà bien changé. Il l'avait déjà reconnu lui-même en annonçant la venue du préfet qui devait personnifier dans le département le nouveau régime : "N.D. Dubouchage est arrivé, le règne des "débraillés" - debrayat - est fini".

Pourtant, si l'ordre est revenu dans l'administration et les institutions, il n'en est pas de même dans les esprits et dans les cœurs. A coté de tous ceux qui se sont accommodés plus ou moins aisément du nouveau régime, les soi-disant "patriotes", il y a encore les "bons", c'est à dire ceux qui ne sont pas infectés de ce virus, comme nous dirions de nos jours, que Bonifacy appelle si curieusement "le gallume". Ceux-là, dans les circonstances du moment, ne peuvent que s'incliner prier et attendre. Mais notre terrible abbé ne saurait ainsi se résigner au silence et c'est tous les jours que devant son cahier de notes, il se libère de la contrainte qui lui pèse, en jugeant tout à son gré les faits menus ou grands qui arrivent à sa connaissance. "Nous le verrons ainsi sensible et pitoyable aux misères de ses concitoyens, à qui il ne cesse de s'intéresser jusque dans les menus détails de leur vie quotidienne, systématiquement hostile aux gens et aux actes du régime détesté, qu'il crible des traits de son ironie caustique, de sarcasmes et d'injures, laissant finalement, sur ces dix années chargées d'histoire, un témoignage vivant et passionné, fourmillant d'informations de toutes sortes toujours puisées à bonne source."<sup>2</sup>

1805.- Le début de ce volume de Chroniques coïncide avec l'avènement de Napoléon au trône impérial. Le 4 janvier, une brève note-annonce, sans commentaire, ce grand événement, qui sera célébré à Nice comme dans toutes les paroisses du diocèse, par un Te Deum solennel. Mais tout de suite nous nous trouvons ramenés à une réalité infiniment moins

---

<sup>1</sup>Pour les documents d'archives, cf. particulièrement L. Imbert, Répertoire num. du fonds "Consulat et Empire" des Archives des Alpes-Mmes.

<sup>2</sup>Des cahiers de Chroniques dont nous donnons ici des extraits, de 1805 au début de 1814, figurent dans le Catalogue des manuscrits de la bibliothèque de Cessole au Musée Masséna sous le n°18. -Sur la vie et la carrière de l'abbé Bonifacy, nous renvoyons aux articles parus dans le Nice Historique, 1963 pp.1, 34,78.

brillante, dans un climat tout différent. A ce moment, en effet, Bonifacy se trouve en pleine montagne, à Malaussene; de là-haut, il contemple un spectacle désolant "l'horrible état du Comté, des Alpes stériles, nues, épouvantables; oh? Misérable pays !" s'exclame-t-il, apitoyé. Il est vrai que le moment est particulièrement mal choisi. La neige tombe en abondance telle que dans toute la région l'on ne parle que de nevas straordinari. À Saint-Sauveur une calenco (avalanche) terrible a emporté un bois de châtaigniers grands dommages aussi à Saint-Étienne, Isola etc... Jusqu'à la hauteur de Levens, à partir d'où ont commencé des pluies violentes et ruineuses. La faim a fait sortir les loups de leur tanière; on en a vu une bande de onze aux environs de Clans, sept ont été pris au piège.

Rentré à Nice notre chroniqueur a été pris par des préoccupations d'un autre genre, celles causées par les abus du régime et le trouble qu'ils provoquent dans la population. Et en premier lieu la conscription de toutes ces mesures la plus impopulaire, mais celle aussi qui apparaît essentielle à la politique gouvernementale et exige le concours actif de toutes les autorités. Ainsi l'évêque Colonna, sur intervention du préfet, lui signalant que "des ecclésiastiques de ce diocèse, qui jouissent des bienfaits du gouvernement, accordent protection aux déserteurs et conscrits réfractaires, afin de les soustraire aux lois ", adresse une circulaire à ses curés à ce sujet (16 février). Cela n'est naturellement pas du goût de Bonifacy, non plus que le zèle un peu excessif, à son gré, montré en la circonstance par un de ces curés, celui de Roquesteron<sup>3</sup>. Dès le mois de juin d'ailleurs, il faudra qu'une nouvelle circulaire vienne encore solliciter la jeunesse aux armes, avec ordre d'en donner lecture au prône trois dimanches consécutifs, en même temps que du manifeste préfectoral contre les réfractaires qui tombent sous la rigueur de la loi.

Moins néfastes, sans doute, per leurs conséquences, les nombreuses me -sures que prend le gouvernement, dans le cadre de la réorganisation administrative du pays, se heurtent à un parti pris d'opposition systématique qui les présente comme des complications et vexations inutiles, ne méritant que remarques ironiques ou injurieuses. Même un évènement important, comme est la réunion au département des 22 communes liguriennes, que Bonifacy reconnaît susceptible, en d'autres temps, de soulager les misères du pays, lui paraît maintenant inefficace "attendu l'état dans lequel nous nous trouvons depuis treize ans"<sup>4</sup>.

Bien entendu il ne peut qu'en être de même pour toutes les manifestations qui vont se multiplier tout au long de son règne en faveur chi nouveau maître: adresses de corps constitués et de groupements divers, harangues, députations etc... Spontanées au de commande. Et même quand, à l'automne, repartant à la conquête de l'Europe, l'Empereur marquera les étapes de son épopée par ces noms prestigieux, Ulm, Vienne: Austerlitz, c'est avec indifférence ou ironie que la chronique, enregistrera ces grands évènements. Ainsi le bulletin de la Grande Armée qui annonce ces hauts faits, n'est guère qu'une banale affiche "grande bien comme la moitié d'un drap de lit", qu'on lit sur tous les murs; et le reste à l'avenant: salves d'artillerie, Te Deum à la cathédrale avec l'assistance des autorités, courses de bateaux, illuminations le soir - de la bonne huile bien mal employée!- théâtre gratuit, "belle occasion que ne manquent pas nos désœuvrés et bons à rien, où l'on donne lecture d'une brochure intitulée La vie du soldat français, par un jeune conscrit... inepties solennelles... tout cela fait rêver...".

---

<sup>3</sup> Anas, anas, fevu sordà (allez, allez, faites vous soldats) ha sclama a prono, ce qui lui vaut ce compliment ironique : oh, lo brave, es un dei dot.

<sup>4</sup>Sur cet agrandissement si avantageux pour le Département, cf. Répertoire du fonds Empire, p. XXVI-XXXI.

Dans la chronique locale, toujours variée, une note curieuse : le départ au début de juin, après un séjour de quelques mois, du prince Frédéric de Saxe - Gotha "soulagé, dit-il, de ses douleurs par l'effet des bains qu'il a pris dans la senza au moulin du Port"<sup>5</sup>.

1806.- Au début de l'année "notre très judicieux maire, le signor Romey", estimant que certains noms de rues ne sont plus conformes à l'esprit nouveau du régime, a décidé de les changer.<sup>6</sup> Cette mesure excite la verve de Bonifacy: "Beau travail s'exclame-t-il, un sans-culotte qui détruit l'œuvre du génie républicain et sans-culotte.... Les noms révolutionnaires rappelleront à jamais les atrocités les plus énormes, les nouveaux sont un acte de la plus vile servitude; les uns et les autres servent à faire détester par les hommes de bon sens, tous les facendiers (les partisans, intrigants) de notre gouvernement de malheur". Et un peu plus tard, quand Romey aura fait connaître sa proposition d'élever à la Turbie, le monument en l'honneur de Napoléon décidé par le Sénat, c'est avec mépris qu'elle est ici accueillie: "batifole; grandiose ineptie".<sup>7</sup>

C'est que notre bon abbé n'aime pas les flagorneurs, ni le régime fondé sur la contrainte, à quoi il n'a jamais pu s'habituer, nous le savons; et il s'en explique par cette sorte de profession de foi: "la plus lourde des charges dont nous avons à souffrir est la privation de toute vie civile et sociale, en tombant dans les mains d'un pouvoir arbitraire et absolu, au dans celles, pires parut-titre, de ses agents... nous sommes des esclaves, mais ces esclaves toujours frémissants".

Ce fréuissement, nous le sentons toujours sous sa plume quand il en revient, et c'est souvent, à la "grande affaire", le conscription "qui occupe tout le monde, les uns pour l'activer le plus possible, les autres pour essayer de s'y soustraire... Ainsi, tous les ans, se renouvelle la liste et s'augmente le nombre de cette jeunesse misérable. Et pourquoi? Pour aller porter la dévastation chez des nations pacifiques, pour répandre la régénération !" Et cette année, en septembre, les lettres courent encore pour appeler les conscrits à leur sort, à la guerre, au désordre.

C'est que les chances de paix, à peine entrevues, se sont une fois de plus évanouies. Le 26 septembre, des prières publiques pour la guerre sont prescrites par une circulaire de Zortalis. Une fois encore, des succès éclatants y répondent, et dès le 16 novembre, le chant du Te Deum retentit à nouveau sous les voûtes du Dôme.

1807.- La défaite de l'Autriche n'a pas suffi à mettre fin aux hostilités. Restait la Russie à éliminer, tâche plus ardue, qui fera l'objet de la campagne d'hiver et de printemps, avec les batailles meurtrières d'Eylau, en février, et de Friedland en juin. Aussi, dès le début de l'année, voyons-nous le préfet venir demander pour l'armée, 237 jeunes gens... et cela en grande presse et sans retard. Le même jour 5 janvier, ordre de réarmer la garde nationale. Et ce n'est pas fini, car le 3 mai arrive un courrier extraordinaire prescrivant une levée anticipée de deux ans. Grand bouleversement chez les intéressés. Les jeunes cherchent par tous les moyens, fut-ce au détriment de leur santé, de se soustraire à cette obligation; l'un d'eux n'a-t-il pas tenté de s'infecter la rases (la gale)? Douleuruse situation. "Verrès ne s'attaquait qu'aux riches; aujourd'hui nul n'est à l'abri des griffes rapaces de le aigle impérial". Finalement le préfet, par modération d'âme, consent à ramener à 500fr l'amende que le décret fixe entre 10 et 1000fr. contre les réfractaires. Pour essayer d'en récupérer un certain nombre, un autre

---

<sup>5</sup>La senza, aujourd'hui ressensou, est le résidu de la trituration des olives après extraction de l'huile. Nous ne connaissons pas d'autre exemple de l'emploi qui a pu en être fait en thérapeutique.

<sup>6</sup>V. dans Combet. La Révolution dans le Comté-de Nice, appendice XI bis, la nomenclature des noms de rues révolutionnaires.

<sup>7</sup>Cf. Quelques idées sur le monument triomphal, voté par le Sénat conservateur, à Napoléon le Grand, par Louis Romey, maire de Nice (chez Cougnet, 1806, in. 8,40p.)

décret accorde l'amnistie aux sous-officiers et soldats, ou marins qui, en état de désertion, ne sont pas encore jugés définitivement. Quelle faim de chair humaine!".

En ces temps-là, Bonifacy avait vu rentrer en scène, avec leur impudence et leur effronterie ses vieux adversaires, les francs-maçons. Le soir du 23, à l'occasion de leur fête annuelle de la Saint-Jean, grande illumination de la loge principale; grande sérénade, concours de peuple. N'avaient-ils pas eu la hardiesse de mettre sur la porte de l'entrée, une inscription latine dédiée à leur grand maître Joseph Napoléon. Et cela au mépris du public qui les vilipende et les hait. On dit qu'ils vont affilier encore deux dames, après les trois qui auraient déjà été admises.

Tout en paraissant favoriser ainsi, ou tout au moins tolérer cette secte réprouvée, l'Empereur se déclarait "content de son clergé, louant ses mœurs pures son grand désintéressement, l'application constante à ses devoirs". "Grand capitaine de bohémiens", capitano de zingari, réplique notre terrible abbé, qui ne se laisse point amadouer aussi facilement et reste méfiant, non sans raison, comme va le prouver la suite des événements.

1808.- Dès la fin de janvier, en effet, de cette nouvelle année, se répand une nouvelle désolante, qu'une armée française de 6000 hommes est en marche sur Rome. Les "bons" s'en affligent grandement, leur douleur sera encore plus grande quand, en novembre suivant, ils pourront lire dans une lettre, venue en grand secret de Rome, les ténébreuses intrigues tendant à évincer de son trône le souverain pontife.<sup>8</sup>

Mais il faut bien se tourner vers des préoccupations tout aussi douloureuses et plus proches. Le 1er mars est un jour bien triste car c'est celui où l'on tire au sort pour la désignation des 29 partants en activité et 9 pour la réserve.

Véritable loterie de chair humaine, maudit système infernal servage! Et on trouve de plus en plus difficilement le moyen de se faire remplacer : on demande maintenant 5.000 l.; Quinceney a payé pour cela 150 louis d'or.

La situation générale s'aggrave d'ailleurs dans le Pays où commencent à se faire sentir les conséquences du blocus continental. Dès janvier, l'embargo était mis sur le sucre et le café. En juin, le négociant Giaume est prévenu par une estafette que le prix de ces denrées va beaucoup augmenter et que le moment est venu de s'en approvisionner. De même le riz est passé de 3 à 5 s. la livre, accaparé qu'il a été en Piémont par le gouvernement ou par les particuliers monopolisti. Aussi déjà, dans les bonnes et les meilleures familles, on restreint. et beaucoup suppriment l'usage du café, comme trop coûteux (5 l. et le sucre 3 l. la livre).

Ce souci d'économie fait contraste avec les dépenses insolites que durent s'imposer les dames niçoises, du moins celles qui furent invitées le 26 février, au bal donné en la résidence de la princesse Pauline, pour fêter l'anniversaire de sa naissance<sup>9</sup>; "extravagances inouïes, rapporte Bonifacy; les fleurs se sont vendues un prix exorbitant, les œillets de 6 à 10 liv. pièce. On dit qu'une dame a offert à S.A. un bouquet qui a coûté 8 louis d'or. Les jardiniers qui cultivent les fleurs ne les ont peut-être jamais aussi bien vendues; il est vrai que l'occasion d'une fête aussi belle ne s'était peut-être jamais présentée".

Le 7 mai, on apprend la destitution du maire Horney et son remplacement par le comte Deorestis. L'installation de ce dernier, le 10 mai, s'est faite avec un éclat particulier: illumination générale le soir, brillante sérénade, poésies. "Le public a montré un vif plaisir du choix impérial". Bonifacy était certainement du même avis car il tenait, nous l'avons vu, en assez-piètte estime l'ancien maire. Trop "courtisan" à son gré; il lui reprochait aussi "le discours téméraire" qu'il avait prononcé à la Loge, au cours de la dernière fête qui avait été encore plus bruyante et impudente qu'à l'ordinaire.

<sup>8</sup> Du cardinal Pacca au général Miollis, gouverneur de Rome, en date du 15 octobre.

<sup>9</sup> Sur le séjour de Pauline Borghèse à Nice, cf. notre article dans Nice Histor. 1936 -p.33-44.

Déjà le 4 avril, les funérailles du vénérable de la loge de Saint-pierre d'Arène (la seconde ou basse loge) avaient été l'occasion d'un véritable scandale; "40 des Frères ayant suivi l'enterrement le chapeau sur la tête, une torche allumée à la main, avec leur écusson. La foule s'était assemblée à ce spectacle, par curiosité, pour voir le visage de cette race perfide. C'était là, d'ailleurs, se moquer du monde, puisque le vénérable en question avait répudié, avant de mourir, son appartenance la société et manifesté des sentiments de repentir et de chrétienne observance". À ce sujet, la chronique signale encore l'ouverture, en juillet, de nouvelles loges à Sospel et à Monaco, "bon moyen pour arriver à la félicité"!

Le 15 août lieu la procession pour la Saint Napoléon, instituée à la fois pour fêter l'anniversaire de l'Empereur et célébrer la rénovation en France de la religion catholique: "peu de décorum, aucune dévotion sauf de la part de l'Évêque et de D. Bollié<sup>10</sup> remarquables de componction et modèles exemplaires de la religion". À cette occasion, distribution aux: pauvres, au Palais de la ville, d'un demi-kilo de pain et de 15 centimes; théâtre gratuit, courses de chevaux, course à pied sur la Terrasse; illumination le soir au Palais de la ville et aux trois clochers; fusées au bord de mer.

En septembre, grande agitation du parti Debray, Massa, Galli en vue des élections prochaines avec, comme but réel, " s'introduire aux emplois supérieurs. Quelle pureté, Quel désintéressement chez ces libéraux, quel amour de la patrie!"

Abordant le chapitre des mœurs, le moraliste, qui double souvent le chroniqueur, fait de sévères Constatations: une jeunesse sans principes, sans pudeur, sans jugement... fruit amer, mais inévitable, de la lecture des mauvais livres". Du côté féminin, pire encore : "nous comptons plus de 100 filles mères ou prêtresses de la Vénus vaga".

À signaler une louable initiative du Conseil qui a décidé de doter la ville de 20 à 25 fanaux pour l'éclairage public; on en a essayé un au Pont,

"Il a assez bien réussi et donne une lumière vive et claire". Par contre, on a été moins heureux dans les travaux exécutés pour freiner les débordements du Paillon; les fameux "épis" construits à grands frais dans ce but, ont été "dévorer" au début de novembre, à la grande stupeur de l'inventeur, ce bon monsieur Teulère, l'ingénieur en chef du Département, qui s'était pourtant targué d'aller manger dessus en famille, en période même de grosse crue ! Et pour terminer cette petite revue locale, voici le fameux Boyau "charlatan" de Provence, habitant à Nice depuis plusieurs années... qui vient débiter son thé composé de simples trouvées par un saint Père, médecin au couvent de Saint-Barthélemy, remède unique, à son dire, pour toutes les maladies internes.

Le 31 décembre, un mandement de l'évêque, prescrivant un Te Deum pour les victoires aux champs d'Espinosa, Burgos, Tudela et Somosierra, et l'entrée des Français à Madrid, vient rappeler que les hostilités, suspendues ailleurs, ont repris sur un front plus proche. Les niçois ne vont pas tarder à en sentir les conséquences. En attendant, ceux d'entre eux qui s'intéressent à la politique, ont pu prendre connaissance, avec grand plaisir, d'une lettre qui courait en ville dès le mois d'octobre, en cachette et de façon mystérieuse, adressée par le général espagnol Palafox au général français sur l'invasion de d'Espagne.

1809.- Cette année est de beaucoup la plus riche et la plus chargée en informations sur les matières les plus variées<sup>11</sup>. Elle est caractérisée d'abord, par des conditions météorologiques anormales. Un hiver très rigoureux, en janvier et février surtout. À Cimiez, les oliviers inspiraient des inquiétudes, mais grâce à une dévote et fervente neuvaine à Marie, ils devaient se remettre et, contre toute espérance, donner fleurs et fruits en abondance.

---

<sup>10</sup>Directeur du Séminaire, membre du Chapitre cathédral.

<sup>11</sup>226 articles, alors que la plupart des autres années en comptent moins de 100.

Encore le 3 avril, une tempête de neige mêlée de grêle s'abattit durant 3/4 d'heure, froid et neige persistant dans les jours suivants, causant des craintes pour les fèves, les vignes, les oliviers, les muriers. De sorte que le mois d'avril que nos pères appelaient lo gentieu (le gentil) a été tout entier cattivo e brutto. La campagne se trouvait ainsi en retard de quinze bons jours. Dès septembre, dans les premiers jours, ce furent des pluies excessives qui tombèrent et encore hors de saison. "Il s'ensuit que la récolte de figes sera médiocre faute de pouvoir les sécher; on ne voit pas un seul graissié<sup>12</sup> et nous serons privés, cet hiver, d'un bel et bon appoint de nourriture, surtout à la campagne". Finalement, le froid qui avait disparu si tardivement, a fait un retour précoce: à la fin septembre à Bellet avant que les vendanges ne soient commencées, il y a trois doigts de neige; à Coaraze, Peille, froid et neige; l'hiver anticipe de façon assez anormale.

Sur le plan extérieur, l'évènement le plus sensationnel est la réunion des États romains à l'pire avec ses conséquences sur les rapports entre le pape et l'empereur. Le bruit en a couru dès le 10 juin, puis s'est propagé rapidement: "les personnes timorées s'en affligent grandement en secret, celui qui a une foi vive espère en Dieu, prie et se tait." En juillet, un moment, on a voulu espérer sur la-foi des nouvelles d'après lesquelles les puissances s'opposeraient à cette réunion de Rome à la France, et demanderaient la libération du pape, du cardinal ministre et autres prisonniers de l'empereur. On parlait aussi d'un débarquement de 25.000 Anglais à Cività Vecchia. "Le 2 août, à Cimiez, l'affluence des fidèles a été plus grande que d'ordinaire. La nouvelle de l'emprisonnement du pape y a contribué. On prie en silence, mais la tristesse paraît sur tous les visages". "Le 6, le Sr Sanpierre apporte la nouvelle du prochain passage de Pie VII, énoncé on ne sait où; elle se répand rapidement et occupe tous les esprits."

"Le 7, après déjeuner... la population tout entière s'est précipitée jusqu'au Var pour voir le pape et recevoir la sainte bénédiction. Quelle émotion! Que de larmes, que de prières vives et ferventes pour le Saint Père!" - Le 8, continuation du séjour; réceptions... Le comte de Cessole compose un sonnet à son intention.- Ainsi le 9..."Le bord de mer, les bastions n'ont pas cessé d'être pleins d'une multitude attendant anxieusement la bénédiction du pape dont la grande terre est enfin touchée par ce spectacle si tendre". Le matin du 10, départ pour L'Escarene, puis Sospel où se passe la nuit.- Des prières publiques sont dites en diverses églises; confréries, paroisses, chapitres suivent ce bon exemple. Beaucoup de Niçois continuent à s'intéresser au sort du pontife: une lettre de Gênes à ce sujet, dont beaucoup de copies circulent en cachette est lue avec avidité par les gens sains et libres du gallume<sup>13</sup>.

En contraste avec ces manifestations de ferveur populaire, combien paraît terne, sous la plume de Bonifacy, le compte-rendu des fêtes et cérémonies officielles en l'honneur du régime. Pour la saint Napoléon, une seule ligne: «illumination mesquine sur invitation du maire»; Te Deum pour la bataille de Lintz, pour l'entrée à "Vienne, une sèche mention. Mais, sous l'indifférence affecte, perce l'émotion ou le ressentiment: le 16 juin, une lettre du général Garnier propage le bruit d'une déroute des autrichiens, "tous ceux qui ne sont pas infestés du gallume maudissent les Français"; le 2 août, nouveau Te Deum, pour la victoire de Wagram; cette fois la colère éclate: "ces Te Deum répétés ne font qu'exciter le rire de qui connaît ces charlatans, qui cherchent à en imposer au peuple par ce moyen, mais il ne saurait se laisser prendre à ces tromperies. On dit que ce Te Deum est déjà le 48e. À quand le Miserere, qui serait plus de circonstance!".

C'est qu'en effet, on ne savait que trop bien de quel prix se payaient chaque année ces victoires éclatantes, et encore une fois en cette fin d'août "des lettres menaçantes, d'un style

---

<sup>12</sup> Installation pour le séchage des figes sur claies, pour la consommation hivernale.

<sup>13</sup> Cette lettre, datée du 15 octobre, contient quelques particularités inédites sur les circonstances de l'enlèvement du Pape.

âcre, impérieux, appellent les conscrits aux armes préfet, maires, sont animés du démon de la guerre". Aussi, c'est sans indulgence qu'avaient été accueillies, au début de l'année, ces lettres de grâce accordées car l'Empereur dans une séance solennelle de la cour criminelle de justice, à 9 individus condamnés aux fers, au bagne de Nice, pour désertion et insubordination. "Oh bohémiens, quelle belle grâce; au bagne, au moins, ils étaient tranquilles, ils avaient sauvé leur peau!". Et leur sort pouvait bien en effet, être jugé acceptable, comparé à celui de sept de leurs camarades trouvés noyés dans le Var, peu après, en essayant de revenir au pays.

Les gens de la marine n'acceptaient pas plus aisément de se soumettre à ces mesures de conscription. Et à la fin d'août, il avait fallu un grand rassemblement de gendarmes, aidés par un détachement de soldats, pour procéder à l'arrestation de femmes, mères ou épouses de marins réfractaires.

En ce temps, d'ailleurs, l'extension des hostilités au bassin méditerranéen avait rapproché la guerre du littoral niçois, en y amenant la présence d'éléments de la flotte anglaise, et troublant singulièrement la tranquillité du pays. Déjà, l'année précédente, défense avait été faite de pêcher de nuit, "par crainte des Anglais qui pouvaient jeter des écrits contre l'invasion de l'Espagne". Mais depuis, c'était un véritable état de guerre qui s'était institué sur nos côtes. Ainsi, au début de juin, voit-on le négociant niçois, Gioan, amener un bâtiment corsaire de 8 pièces de canon et 20 hommes. Parti finalement le 15 avec 30 hommes d'équipage, sous le commandement du capitaine Lubonis, avec des lettres de marque pour 6 mes, ce bateau était condamné à une brève carrière, capturé qu'il devait être le 4 septembre suivant par des Algériens "à hauteur de nos eaux".

Toujours au début de juin, la découverte d'une escadre anglaise, assez forte, voguant en vue de Nice, fait craindre une descente L'improviste et oblige à doubler les gardes des batteries de Saint-Hospice, du fanal de Villefranche et autres points. Quelques jours plus tard, sept petits bâtiments français dont deux appartenant à des Nissards, le négociant Lusébi et le capitaine Giordan, sont pillés par les anglais dans les eaux du Gorgian (Golfe Jouan). Le 25, deux bateaux de pêcheurs ayant été soumis à leur visite, on en profite pour renouveler avec plus de rigueur l'interdiction de pêcher de nuit. Puis, par un heureux retour de fortune, c'est un corsaire marseillais qui conduit à Villefranche un brick anglais et une corvette américaine, avec une belle et riche cargaison de sucre et de café, vingt pièces de nankin, etc... Le 9 juillet, bagarrata solenne, combat naval de 11 heures du soir à 5 h. Rumeurs en ville... Grande frayeur chez les "patriotes", les Français. Enfin, le 18 août, on met l'embargo sur tous les bâtiments, à cause de 150 voiles anglaises qui côtoient dans nos eaux. Malgré le trouble ainsi apporté à la navigation et à la pêche, "Salvi a calculé que la pêche des sardines et des anchois du Var se monte, cette année, à 12.000 rubs.

Mais il ne faut pas s'étonner si tous ces événements causent un certain désarroi dans une opinion publique tiraillée "souvent en sens contraire", désarroi qui se traduit par un mécontentement général et des plaintes de tous côtés. Personne n'est satisfait de la façon dont vont les choses, tout le monde souffre et on ne voit pas le moyen de se sortir de tous ces embarras. Les "politiques", l'âme abattue, ne savent de quel côté se tourner et sur quoi s'appuyer. Les "patriotes" s'effrayent du bruit qui court d'un retour des Piémontais : ce n'est qu'un songe d'une imagination agitée par la crainte, sans fondement ni apparence. Mais il en est qui croient encore à l'immortalité de l'empire et s'en montrent tout gonflés. Ainsi la loge de Nice a-t-elle célébré sa fête annuelle avec encore plus d'arrogance; n'ont-ils pas eu l'impudence d'écrire au fronton de la porte principale : amicorum virorum xysto... à la loge du faubourg, l'orgie habituelle a été peu brillante... signe de division "Les marguilliers de la cathédrale voudraient que l'évêque interposât son autorité afin que les francs-maçons ne puissent, au cours de leur bacchanale, exhiber leurs pavillons à l'extérieur. Mais que peut faire

Monseigneur?... Prier et se taire, c'est ce qu'exigent les tristes circonstances où nous nous trouvons"<sup>14</sup>.

Au point de vue économique, la situation commence à donner des inquiétudes: les affaires ne vont pas, l'argent se fait de plus en plus rare, "sauf chez les coquins"; le chômage provoque des plaintes de la part des artisans, et on ne trouve à emprunter que par contrat, jusqu'à 18% d'intérêt, "chose intolérable, ruine de la famille; seuls les étrangers gagnent et amassent de l'argent, ce qui fait enrager les gens".

Au point de vue moral, la situation n'est pas moins préoccupante. En plus des prostituées, donne meretriche, trop nombreuses, la corruption des mœurs s'introduit chez les filles, même dans la classe des travailleurs et en certaines parties de la campagne. A l'hôpital, qui est chargé de payer les mensualités pour les enfants abandonnés, on évalue à 300 leur nombre. La jeunesse est sans morale et sans vertu; la société tout entière s'abandonne à la licence. Naturellement, Bonifacy voit là "le fruit le plus beau de la Révolution" et la conséquence causée par la misère et le gouvernement qui nous opprime, mais il se plaint aussi de la rareté et de l'insuffisance des ministres du culte qui seraient aptes à combattre ce fléau. C'est qu'en effet, il n'a pas été sans observer, avec d'autres bonnes âmes, que la première communion se faisait maintenant avec trop peu de ferveur, et il attribuait le mal à la mauvaise instruction religieuse que recevaient ces jeunes gens, à l'ignorance ou au manque de zèle de certains ecclésiastiques. De même, les cérémonies comme celles du Corpus Domini attirent-elles toujours affluence de peuple dans les rues, mais sans beaucoup de dévotion et sont devenues un spectacle de curiosité.

Après le souci des âmes, celui des corps. Bonifacy s'inquiète du nombre toujours croissant, des cas de décès par tisischezza, phtisie. Le mal atteint les personnes de l'un et l'autre sexe, de toute condition et de tout âge. "Aux dires du professeur de chirurgie de l'hôpital Saint-Roch, la fréquence et les progrès de cette maladie, pour laquelle notre air n'est pas fait, sont dus aux angoisses de l'âme, angosciose affezioni dell'anima. Une obligation de plus pour nous, de chérir les Français!"<sup>15</sup>

Dans la masse des mêmes faits de la vie locale qui s'offre ainsi à la curiosité, citons celui-ci qui n'est pas le moins piquant: "les 25 et 26 juillet a eu lieu la fête de Sainte Anne avec un grand concours de monde; au sortir de l'église, beaucoup de dames eurent les pans de leur robe taillés à coups de ciseaux; c'est un usage antique qui se pratiquait de la part des nobles, par jalousie, lorsque quelque darse de condition inférieure les offusquait de trop par le luxe de ses vêtements".

Et pour terminer cette note qui montre que Bonifacy, au milieu de toutes ses préoccupations, n'avait pas perdu le goût de l'étude et de l'archéologie; "En voulant y faire des réparations, N. Nieubourg<sup>16</sup> a "barbarisé" les belles ruines de l'amphithéâtre romain de Cimiez; en fouillant, on a mis à jour de très belles choses, médailles, monnaies, camées, etc...

1810.- "Janvier, c'est le mois des grands compliments; députations, discours, harangues remplissent les feuilles publiques, mensonges, faussetés, adulations, dont on ne saurait dire qui est le plus corrompu, de celui qui les fait ou de celui qui les reçoit..."

Si l'année se passe dans une relative accalmie sur le plan extérieur, elle ne se présente pas, sur plane, sous un jour aussi favorable. "Année mauvaise en tout genre de production.

---

<sup>14</sup>L'année précédente, cependant, l'évêque avait protesté auprès du préfet, qui l'avait immédiatement rassuré, contre la prétention que l'on prêtait aux F.M. d'assister à la procession de la Fête-Dieu avec leurs emblèmes (cf. Rance-Bourrey, dans l'Arm. Nissart, 1936,1 p.9).

<sup>15</sup>C'était déjà l'avis du Dr anglais Davis! De coeli Nicaensis utilitate in phtisi pulmonari (Nice, Soc. typog. an XI, 19 p.)

<sup>16</sup>Sans doute Hilaire St-Pierre, comte de Nieubourg, dont Durante dit qu'en 1820 il faisait encore des découvertes à Cimiez.

Notre campagne est flagellée par une main invisible. Depuis peut-être 50 ans, on n'avait pas vu pareil bouleversement"; telle était la situation à la fin juin. Des conditions météorologiques défavorables, particulièrement des pluies persistantes, devaient provoquer un rendement misérable en fèves et grains, quasi nulle en vin. Naturellement, en conséquence ne tarde pas à s'en faire sentir. La farine de Paris qui se vendait 16 livres le kilo fin juin, a augmenté d'un tiers, et passé à 24 l en juillet. Au Piémont, c'est à peine s'il arrive encore quelque sac de grain car, on ne sait pourquoi, il est encore plus cher que celui qui provient de l'étranger".

Pour la reine d'Etrurie, alors en résidence à Nice, les mauvais jours ne sont pas encore arrivés. Cela lui Permet d'offrir au préfet, à Berluu (Beaulieu) où ils sont venus assister à une pêche au thon, à la madrague, un festin qui lui donne l'occasion de faire étalage de sa somptueuse vaisselle d'or, et de faire à la cathédrale, le don pieux de deux statuettes d'argent, d'un travail exquis.<sup>17</sup> Mais la population tout entière supporte avec peine misères et vexations. "Aucun soulagement, au cale pitié à attendre de la main de fer qui nous opprime... Le gouvernement est engagé, pour pallier aux conséquences fâcheuses du blocus continental dans ses tentatives pour extraire le sucre des raisins, des betteraves, des céleris, "mais le sceptre impérial est si amer que toutes les plantes réduites en suc ne pourraient l'adoucir".

"Dans toute la France, et en Piémont peut-être plus qu'ailleurs, on tente pourtant la chose. C'est nous qui sommes les moins obéissants, nous nous rions des lettres, des instructions, du zèle des autorités, et nous ne faisons rien"; plus tard, revenant sur le sujet: "de notre côté, on n'a rien fait, nous sommes de mauvais courtisans"<sup>18</sup>.

Par ailleurs, certaines mesures gouvernementales, au lieu de bons effets escomptés, ont des conséquences contraires aux intérêts du pays et des particuliers. Ainsi en est-il de celle qui annule les dettes des villes. Cauvin perd une créance de 50.000 livres, montant d'un prêt en nature, 10.000 rubs d'huile, que ses ancêtres avaient fait à la ville de Nice en 1702; de même, le P. Blessin pour un prêt à la commune de Villefranche, 12.000 Fr. - Le négociant Eusébe, réduit par les circonstances à un méchant état et mis dans l'impossibilité de rétablir ses affaires en rentrant dans ses avances, tombe en langueur et succombe à son chagrin, à l'âge de 40 ans, ayant vu en plus, 2 ou 3 de ses bateaux pris par les corsaires. Le nouveau tarif des pièces d'argent ordonné fin octobre, ajoute encore à l'embarras dans les affaires; l'écu de 6 francs. Diminué d'un 30e, soit 4 sous, entraîne pour certains commerçants des pertes notables: 600 l. Pour Ghisla, la perte de la vie pour Mignon ruiné qui venait de vendre pour 12.000 l. de soie et qui se trouve ainsi frustré de tout le bénéfice de son travail, "cette perte se fixe dans son esprit l'amaréggio et le tue". Les pauvres Niçois sont aussi Victimes des exactions de l'État qui met la main sur une somme de 80.000 l, que la municipalité voulait employer au soulagement de la grande misère de la population. La création d'un dépôt de mendicité, à la charge des communes, loin de constituer une compensation, sera une source de dépenses supplémentaires

Il ne faut pas s'étonner qu'un climat de défiance générale se soit établi, fruit de la mauvaise foi et des grandes difficultés que l'on éprouve à recouvrer ses créances; aussi, on ne prête plus sans obligations, "un notaire m'a dit en avoir fait cette année, en ce mois de novembre, pour 130.000 l. ; intérêts exorbitants, temps diaboliques de guerre immorale contre la société!".

Une seule mesure obtient l'entière approbation de Bonifacy; il est Vrai qu'elle est l'œuvre de son grand ami l'ingénieur Paul Cardon. Celui-ci a en effet, terminé en octobre le

---

<sup>17</sup> Sur la reine d'Etrurie à Nice, cf. Doublet, dans Arm. Nissart, 1930, p 35-60 et sur les statuettes en question, Nice Histor. 1913, p.87.

<sup>18</sup>Boniface (Léonce). Cultures et produits de remplacement dans les Alpes-Maritimes au temps du blocus continental, dans Nice Histor. 1941, p.27-46. id.- Cultures et produits agricoles dans les Alpes-Maritimes sous le Consulat et l'Empire. Ibid. p.66-89.

travail de triangulation, base du cadastre. Il a obtenu, pour arriver à plus d'exactitude dans l'évaluation du produit des terres, à faire admettre la distribution des parcelles en 17 catégories, au lieu des 5 primitivement adoptées, agissant en cela, en "vrai ami et défenseur du pays" et méritant les félicitations de ses chefs. Encore ne faudrait-il pas se faire trop d'illusions sur le résultat final... "Celui qui ne paie guère paiera davantage, celui qui payait beaucoup, continuera".

1811.- L'année s'ouvre sous le signe d'une grande misère le 1er janvier la neige tombe en abondance; elle reviendra à la fin février. Lamentation générale: les olives rendent peu, à peine six livres d'huile par stara. On continue le système des soupes économiques, toujours en augmentation.

Les travailleurs manuels et ouvriers à la journée sont réduits au chômage et à la misère; les propriétaires se trouvent sans ressources et sans moyens pour employer des bras étrangers. En avril, à tous les autres fléaux s'ajoute une sécheresse qui ne cède qu'au bout de 45 jours, à la semaine sainte, après des prières publiques pour la pluie, alors que les fèves périllicitaient déjà, surtout sur les collines. L'hôpital se trouve dans une position critique: le gouvernement est débiteur de 30.000 liv. et ne paie rien; au cours de l'hiver et jusqu'à ce jour, il a fallu distribuer 6000 rubs de pommes de terre aux pauvres dont le nombre augmente sans cesse. Pareille misère ne s'était jamais vue au témoignage des personnes les plus âgées.

La situation devient très difficile pour tout le monde... On pense déjà que l'année prochaine sera encore désastreuse, la récolte de l'année étant déjà mangée d'avance. Le négociant Gioan a sur ses registres pour 40.000 liv. d'avances de grains et seigle faites à nos voisins de la montagne, dont Peille, qui compte bien pour la moitié.

Le juif Moïse est déclaré en faillite dans son commerce, pour 400.000 liv. d'après les uns, pour 290.000 seulement selon d'autres. Un autre négociant, D., homme probe, honnête, a suspendu ses paiements, se trouvant un arriéré de 15.000 l. ; on cite à ce propos, un trait généreux de l'ami Mars, qui honore également les deux hommes. Beaucoup encore, se trouvent mal dans leurs affaires, et comment pourrait-il en être autrement dans ces actuelles péripéties. Deux faillites aussi à Menton, l'une de 150.000, l'autre de 80.000 liv. et l'on dit qu'il s'en prépare d'autres. L'approvisionnement de la ville nécessite un apport considérable de l'extérieur: durant cet hiver jusqu'au 24 avril, il est arrivé du Languedoc par voie de mer, 24000 saumées de melia (maïs); c'est avec raison que nous appelons cette avinée l'année de la polenta, preuve de misère.

Au mois d'août, les privations se font sentir encore plus durement. Beaucoup de campagnards, dans la région de Saint-Augustin, font bouillir les pêches pour se nourrir; ils mangent le raisin encore âpre, après l'avoir exposé quelques jours au soleil. On fait de même en divers lieux de notre Comté, comme La Roquette, St-Martin et autres. Le prix des grains et autres comestibles, favarotto, grain du Piémont, grain turc de Languedoc, seigle, fèves, riz, est très élevé, et croît de jour en jour; celui des fruits également et des herbages (légumes) d'une façon générale; les pêches sont assez abondantes. Dans ces conditions, le paysan ne boit plus de vin parce qu'on n'en recueille plus depuis plusieurs années. Aussi, dès que les vendanges ont commencé en Provence, il arrive une quantité extraordinaire de raisins; le 22, à la barrière de Saint-Laurent, il est passé 1000 saumées de vin ou de vendange. Cependant, dans le même temps, quelques bateaux niçois étaient revenus en reportant, de la foire de Beaucaire, nos anchois et nos sardines sans avoir pu les vendre, chose qu'on n'avait jamais vue. D'autre part, la misérable ombre de trafic maritime qui nous reste risque de disparaître sous la menace des Anglais qui, en mai, en peur de jours, ont capturé 11 petits bâtiments en route pour notre port.

Et toujours le même sujet d'affliction: que ce soit la conscription maritime qui s'exécute avec rigueur suivant les instructions secrètes du préfet, ou la chasse aux conscrits

réfractaires qui se poursuit dans des conditions odieuses. Passage de troupes et logement, contributions, vexations de tout genre pèsent encore sur le public. Certaines mesures se font difficilement accepter: telle celle qui prescrit l'emploi exclusif de la "livre grosse" (1/3 de kilo) dans les ventes; les boutiquiers sont rétifs, l'acheteur comme le vendeur s'y embrouillent la tête et finalement, on ne fait rien.

Aussi accueille-t-on sans grand enthousiasme la naissance du Napoleoncino: canonnade sonore, grande illumination le soir. Les feuilles publiques sont pleines de compliments et de congratulations..."Mais nous ne les lisons pas".

Lors de la fête qui sera célébrée le 9 juin en l'honneur du nouveau-né, une des inscriptions qui figurent sur la porte de la ville porte ces mots: "Bonaparte fait le bonheur de son peuple". "Peut-on mentir si impudemment? Le peuple n'est pour rien dans tout cela; on n'a pas entendu un seul viva ". Une députation composée du maire Deorestis et de 2 conseillers, - dont l'intrigant Dabray-, est bien allée à Paris, mais c'est par ordre, et quand Deorestis est rentré à Nice, avec, en poche, sa nomination de proviseur du Lycée, Bonifacy de s'exclamer : " Oh! Quel marché! Si Bonaparte ne fait pas le bonheur du peuple, il a fait celui du codin saltellante (ce pantin à perruque).

Ce Lycée, depuis si longtemps désiré et décidé, deux inspecteurs de l'Université, Joubert et Aymar sont venus voir, en mars, si la construction avançait et si les dispositions prises étaient bien conformes au programme établi.

Vers ce temps là, une décision bien défavorable à la ville de Nice est intervenue, celle qui détache de son territoire le port, la darse et la citadelle de Villefranche pour les réunir à cette dernière commune. La chronique relate aussi un évènement mystérieux qui s'est passé la nuit du dimanche des Rameaux et qui a produit en ville une indicible terreur: c'est l'arrestation, en grand secret, du négociant Basso, chambellan de la reine d'Etrurie, et d'une autre personne de sa cour, par un commissaire venu spécialement de Celles qui les a emmenés à Paris. A la suite de cet-affaire, la situation de la malheureuse reine est devenue de plus en plus pénible : obligée de se séparer de la plupart de ses serviteurs, d'envoyer à Turin pour les vendre six des plus beaux chevaux de son écurie, attendu les retards qu'on mettait à lui servir la pension promise, mais comment se fier à des voleurs?, elle a été finalement obligée de partir en véritable prisonnière, acte de barbare despotisme qui a soulevé l'indignation générale.

Ce qui consolait un peu la population dans ses épreuves, c'étaient les perspectives ou tout au moins les possibilités de paix qui s'y faisaient jour par moment, mais la chose apparaissait comme peu croyable et en fait, l'espoir s'évanouissait, les grandes puissances ne profitant de la trêve que pour se préparer de nouveau à la guerre. "En attendant, et en l'absence d'informations sûres, on en est réduit aux bruits qui courent. A la fin septembre, on susurre, en très petit comité, que le Russe et le Turc sont contre nous; on parle, à mi-voix, d'un débarquement anglais, de la prise de Gaëte, et aussi d'un soulèvement en Hollande".

Puis la chronique est muette et il faut arriver à l'année 1812 pour la voir reprendre.

1812.- Tandis que les hostilités restent suspendues dans les premiers mois, une certaine amélioration semble se produire dans le pays; en mai "on commence à ressentir un peu moins la forte misère qu'on a éprouvée durant l'hiver et le printemps passés; déjà la campagne apporte quelque secours". Mais à nouveau le canon va bientôt retentir. "Le 11 octobre, à la cathédrale, à grand fracas et avec l'assistance habituelle, on a chanté un Tedeum pour le passage du Niemen, de la Dvina, du Boristene , pour les batailles de Mollilow, de la Dvissa, de Polotstock, de Smolensk et pour celle plus importante de la Moskova. Les passages, les batailles, tout le monde les admet, mais-la victoire personne n'y croit, il faut attendre la fin et voir le résultat. Nous autres, Nissards, nous sommes incroyables, tandis que les

Français avaient les bulletins filandreux de la Grande est armée. Tout est grand avec Napoléon, et grande aussi sera sa ruine".

1813.-<sup>19</sup> L'année commence mal, à l'image du temps, brutto, pluvieux, morose. Beaucoup de campagnards, encore en âge de travailler, mais hâves, épuisés, demandent l'aumône en public, certains ruinés par le départ de leurs enfants pour l'armée. On continue les soupes économiques, à raison de 6 ou 700 par jour. Même chez les gens aisés règne une certaine inquiétude, en raison des bruits qui courent, notamment au sujet du retour au papier monnaie. Le négociant Guida a donné au Sr Broc le conseil de réaliser ses capitaux et de se retirer des affaires étant donné la mauvaise tournure qu'elles ont prises à la suite de la défaite des Français en Russie. Les "politiques" sont en grande attente, tandis que les "bons" se sentent affermis dans leurs espoirs, voyant dans tous ces événements le doigt de Dieu. Dans toutes les classes de la société, on constate une totale démoralisation: froid égoïsme, fraude et tromperie partout, avec recul de la religion et de la dévotion. Voilà où en est réduit le pays gouverné par les "fils de la nuit", les francs-maçons qui, réveillés de leur torpeur, se remuent pour faire des prosélytes, mais bien en vain.

Et durent ce temps se multiplient toujours les mesures en vue d'une nouvelle guerre: levée d'hommes, réquisitions de chevaux et de cavaliers, mouvements de troupes, etc... Mettant en jeu les intérêts les plus sacrés comme les plus sordides: autour de la conscription s'est établi un véritable marché noir de remplaçants; huit de ces maquignons de chair humaine ont été arrêtés pour abus notoire.

Un ministre a choisi ce moment pour réclamer un catalogue de la Bibliothèque municipale; "on dirait qu'ils n'ont rien faire, ces malandrins, gronde Bonifacy; peut-être veulent-ils nous voler les quatre livres qui nous restent".

En février, Te Deum à la cathédrale, on l'honneur du nouveau Concordat, en présence de Masséna, entouré du préfet et du président Villeneuve. Le peuple y a assisté, cette fois, en nombre et "de cœur", parce qu'il croit à une "bonne chose". La désillusion ne se fera pas attendre.

L'annonce, au début de février, de la prochaine arrivée de la princesse Pauline fait ressouvenir que lors de son premier séjour "elle a ruiné les dames niçoises. M. Giuge a encore inscrits sur ses livres de comptes de nombreuses créances impayées"<sup>20</sup>. Il n'en sera pas de n'âme cette fois; quand elle repartira le 1er juin, Bonifacy reconnaîtra que "grâce à ses dames d'honneur, elle a été très bénéfique et a fait beaucoup d'aumônes".

En mars courent des bruits de tout genre et de tous les points de l'Europe... L'Empereur aurait eu une crise de démence, durant un mois entier, qui aurait fait craindre pour sa raison; puis, parti pour la Flandre qui se serait soulevée; Berthier, Murat, en disgrâce, etc... Un conscrit de Villars, Audoli, de passage après sept ans d'absence, assure à son frère qu'un tiers des jeunes gens du pays périssent avant même d'avoir vu le feu, partie par la fatigue, partie par nostalgie, maladie dominante, qui encombre les hôpitaux et cause le plus de victimes.

L'attitude de l'Autriche reste énigmatique et donne lieu à de nombreux commentaires; d'après certains, l'empereur tiendrait pour le parti de sa fille, mais le Conseil aulique serait

---

<sup>19</sup>Nous avons abandonné, pour cette année, la copie au net de la Chronique suivie jusqu'ici pour nous reporter au brouillon, écrit au jour le jour, au fur et à mesure des événements. Sous le titre "Memorie per la statistica e storia di Nizza l'anno M DCCC XIII° (1 cah. ; 48ff., Ms. de Cessole 25/B) il présente un tableau très détaillé des événements. Cette abondance d'information rend encore plus difficile un choix qui s'impose et nous réduit à n'en donner ici qu'un aperçu sommaire et rapide.

<sup>20</sup> Cf. L'article signalé à la note 9 ci-dessus et dans lequel se trouve confirmée l'allégation peu flatteuse de Bonifacy. La princesse reviendra une 3e fois à Nice le 28 octobre. Elle logera chez Avigdor, à la Croix-de-Marbre.

pour l'alliance avec les Russes, d'autres pour une neutralité armée. Enfin, d'après un bruit qui a couru dans la Provence voisine, le Pape serait de nouveau emprisonné.

A Nice, on a peur, on ne parle guère en public. Le gouvernement a peur aussi, et c'est mauvais signe pour lui.

En avril, les préparatifs de guerre continuent avec une activité dévorante levée d'hommes, avec rappel de classes antérieures, et tout le remue-ménage et les scènes de désolation habituels. Et bientôt, la guerre à nouveau déclarée, c'est la menace des anglais qui reparaît sur nos côtes et particulièrement sur Toulon. Pour y parer, on nomme comme gouverneur le maréchal Masséna, que ses compatriotes avaient eu le plaisir de revoir parmi eux après son retour d'Espagne. Notre commerce avec Marseille éprouve, par l'effet des circonstances, une grande gêne et doit se faire en grande partie par voie de terre, de façon très incommode et très dispendieuse. Encore convient-il de reconnaître "qu'avec ce fantôme de commerce qui nous reste, nous sommes encore moins malheureux que les villes et ports voisins, Livourne, Gênes et Marseille".

La mort, en ce début de mai, de Constantin, a laissé la place à la mairie à Caissotti Roubion, comme maire, et Caravadossi, adjoint, au grand désappointement du bon Chabaud, mais à la grande joie les nobles qui exultent "ils vont accaparer tous les postes, dit Bonifacy, en misérables serviteurs du despotisme, vrais despotes eux mêmes".

A ce moment, Masséna déclare à des amis que les affaires publiques vont plus mal qu'on ne croit. En reprenant la tête des opérations, l'Empereur a obtenu quelques succès, et de nouveau ont retenti les chants des Te Deum et les salves d'artillerie, pour rendre courage et confiance dans les destins de l'empire. Mais de plus en plus les nouvelles officielles sont accueillies avec réserve, leur portée est contestée, les victoires qualifiées de "victoires de rêve", "victoires de polichinelle". Des deux côtés, partisans ou adversaires du régime, on passe par des alternatives de doute, d'espoir et de découragement. Pour sa part, Bonifacy déclare: "l'état de choses actuel me donne le dégoût, et cela me paraît général". Il constate que l'esprit de société a presque disparu; les promenades publiques sont à peu près délaissées: ce soir (29 mai) sur la Terrasse, j'ai vu à peine quatre ou cinq dames". Le pittoresque de la ville s'en va aussi, "on ne voit pas le gracieux spectacle des bateaux partait pour la pêche aux anchois".

L'armistice de Pleiswitz du 4 juin, est accueilli avec des sentiments divers. La nouvelle en a été transmise télégraphiquement à la princesse Borghèse à Nice, par l'Impératrice... Lo Papa beu père a forsat ambou couteu a la georgio<sup>21</sup>. Mais en août, le doux espoir de la paix s'évanouit à nouveau après l'échec de la diplomatie, c'est encore le recours aux armes. Après quelques succès initiaux, les armées commandées par les maréchaux de l'empereur, se font enfoncer sur tous les fronts. Les désertions se multiplient. A Nice, "les patriotes" sont déconcertés, les "museaux" s'allongent. Au Te Deum, en octobre, les voix des chanteurs semblent rauques, les autorités honteuses d'être là.

Le 12, un courrier extraordinaire arrive à la préfecture, passant par Turin. On présume qu'il s'agit d'une mesure de haute police, une des dernières de la tyrannie expirante. Cora si parla plan, lo malaut va mau, e moribondo<sup>22</sup>. Cependant on garde la face. Un bal par souscription (62 à 30 l.) a été offert à la préfète; le produit a été versé pour les pauvres. Le 23, c'est la société Philharmonique qui donne un concert extraordinaire en l'honneur de Dubouchage. Mais les autorités se font plus soupçonneuses. Le préfet demande au maire de veiller sur les alarmistes; surtout au Café; un pamphlet est trouvé en divers endroits, contre "le triumvirat d'esclaves": Eberlé, gouverneur de Nice, l'adjutant, major et le commandant de gendarmerie; un autre vise la princesse Pauline, qui revient ici pour la troisième fois. De sévères avertissements sont donnés à des personnes qui se sont permis des plaisanteries

---

<sup>21</sup> Le beau-père (l'empereur d'Autriche) a mis le couteau à la gorge.

<sup>22</sup> Quand on parle bas, c'est que le malade va bien mal.

déplaisantes pour le pouvoir. Déjà "le bon Giandola" a été emprisonné à Coni pour injures à l'autorité dans une de ses comédies. Le nommé Robaudi a reçu une mercuriale pour avoir un peu plaisanté autour des nouvelles qui couraient en ville. Un autre, pour avoir dit que c'est une cuna, un berceau, qu'il faudrait envoyer aux conscrits, a été appelé devant le préfet pour y recevoir une grave correction. "Preuve non équivoque de l'agonie du gouvernement...". En ce début de novembre, d'ailleurs, la bataille de Leipzig, avec son lamentable épisode du pont de l'Elster, rompu trop tôt Pour couvrir la retraite de l'empereur, va condamner les Français à se replier derrière le Rhin.

Les affaires vont donc au mieux dans le sens souhaité par Bonifacy, mais tout en estimant que "notre situation présente est assez tranquille par rapport aux régions occupées par les armées" il ne s'en fait pas moins quelques soucis pour son pays en prévoyant l'invasion des alliés par le Piémont. Instruit par l'expérience, il redoute le retour du barbetisme, la famine par manque de grains, l'épidémie par le reflux des troupes françaises. La proclamation du roi de Sardaigne qu'on dit débarqué à Trieste avec 15.000 hommes - mais qu'il trouve un peu apathique- les bruits que les frontières sont envahies par les Pyrénées comme par le nord, le Rhin franchi par les alliés, ne le laissent sans doute pas indifférent, mais il en a déjà tellement entendu qu'il reste dans une prudente réserve:" ... on ne sait rien de positif... de certain... nous verrons, vedremmo".

1814.- "Bien que les nouvelles ne soient pas bien sûres et détaillées, on en sait assez pour que "les bons" s'abandonnent à une heureuse espérance, tandis que les méchants - i cattivi, cice i mali cittadini – empêtrés dans le "gallume", désespèrent. A leur figure, on connaît maintenant à quelle catégorie, o pecora o cappretta (mouton ou chèvre) chacun appartient. Ainsi s'est passé chez nous tout le mois de mars." Puis c'est, le 9 avril, "la très heureuse nouvelle" que "les puissances coalisées et le roi de Prusse sont entrés à Paris, le 31 mars". Et enfin le 16, "la nouvelle de la paix" qui va rattacher à nouveau, mais pour un temps encore, le comté de Nice aux domaines du roi de Sardaigne, et marquer la fin de cette période mouvementée, que ce fragment de chronique si heureusement retrouvée, nous a permis de mieux connaître.

# **L'INFLUENCE RÉGIONALE DE NICE**

**Par B. VIEVILLE**

La délimitation du domaine de l'influence d'une ville constitue une des préoccupations majeures de la Géographie des Villes. Cette recherche présente un grand intérêt quand il s'agit d'une grande cité, comme c'est le cas de NICE, intérêt qui s'est augmenté du fait que notre ville est avant tout une capitale touristique sans grand environnement et sans grande vocation agricoles ou industriels. Dans ces conditions, le problème même de l'existence d'une véritable région centrée sur la cité se pose. Il est bon de rappeler en outre, que la présence de Marseille qui exerce une sorte de tutelle sur Nice, n'est pas faite pour donner à la capitale de la Côte d'Azur l'autonomie suffisante pour réaliser un ensemble régional bien structuré et dynamique.

Le rattachement du Comté de Nice à la France, il y a un siècle, est à l'origine du remarquable développement et de la spécialisation de cette portion du territoire national. La douceur hivernale au début, la vogue des vacances estivales ensuite, la fonction de résidence permanente enfin, ont entraîné un grand développement de la population, en même temps que les transformations de l'agriculture et une petite industrie se manifestaient pour satisfaire ou bénéficier des conditions nouvelles.

Comme toutes les villes régionales, Nice a tissé et tisse encore un certain nombre de liens de services mutuels dont la trame constitue justement la région niçoise. Cependant, il faut rappeler que cet extrême Sud-Est de la France est vigoureusement contrasté; en effet, il oppose à un littoral très densément peuplé et très riche, même si l'on tient compte du caractère assez artificiel de cette richesse, un arrière-pays Montagneux vide de population, sans industrie et dont l'agriculture a toujours été très pauvre. Nice a ainsi d'autant plus de mal à réaliser une région forte et bien charpentée que son arrière-pays est défavorisé; d'une part, il ne ravitaille que très médiocrement la Côte d'Azur; d'autre part, il ne constitue qu'un très faible marché pour les activités niçoises.

Les divers liens existant entre la ville et sa région, sont de nature et de forme variée. Il est possible de distinguer les relations liées à la population, celles relatives à l'approvisionnement, celles de nature économique, les relations nées des services. Tous ces liens se matérialisent par des communications terrestres, maritimes et aériennes. L'étude, la comparaison, la combinaison enfin, de ces divers éléments, conduisent finalement à la définition de la région niçoise, à la définition de l'influence régionale de Nice.

## **LES CRITERES de l'INFLUENCE REGIONALE.**

### **La population de Nice.**

Monsieur Blanchard, dans son ouvrage "Le comté de Nice", a exploité les résultats du recensement de 1954 afin de déterminer l'origine géographique de la population niçoise; nous renvoyons à cet ouvrage qui analyse avec précision les divers apports locaux, régionaux et internationaux. Pour notre part, nous nous sommes intéressés à l'étude des matrices cadastrales générales des communes des Alpes-Maritimes, des Basses-Alpes et du Var. ces documents, bien que de nature fiscale, fournissent cependant des renseignements utiles qui rejoignent ceux de M. Blanchard. La présence de contribuables niçois inscrits aux cadastres des communes peut signifier, tout d'abord, qu'un certain nombre d'originaires de la campagne ont émigré vers la ville et ne conservent un bien rural que pour leurs fins de semaine et leurs vacances; c'est ce qu'on appelle "une campagne". Il peut s'agir également de citadins qui ont fait l'acquisition de propriétés pour la satisfaction des mêmes besoins. Bien qu'il soit difficile de faire le partage entre les deux aspects, cette étude montre des liens entre la ville et sa région.

Les chiffres que nous donnons expriment, en pourcentage, la proportion des contribuables niçois par rapport à l'ensemble des contribuables.

Les Alpes-Maritimes :

- De 35 à 25%, du total des contribuables: Contes 35; Levens 29; canton de Nice (Nice exceptée) 27,5; Roquebillière et Roquesteron 27; Villars 26,7; L'Escarène 25,5.

- De 25 à 10 % du total des contribuables: Lantosque et St-Martin-Vésubie 23; Puget-Théniers 20,6; Vence 20; Coursegoules 18; St-Sauveur s/Tinée 17,5; Sospel 15,4; St-Etienne de Tinée 14,6; Guillaumes 14,3; Cagnes/mer 13,75; Breil 12; St-Auban 10.

Au-dessous de 10% du total des contribuables: Villefranche 8; Tende 7,6; Le Bar /Loup 7; Cannes 6,7; Menton 5,6; St-Vallier 5; Antibes 4,3; Beausoleil 3; Grasse 2,5; Le Cannet 1,8.



Il n'est pas surprenant de trouver en tête du classement, les cantons les cantons proches de Nice; cela relève du principe de proximité; par contre, nous trouvons des cantons plus éloignés; celui de Roquebillière, dans la Vésubie moyenne, fait suite à ceux de Contes et de Levens; l'attraction demeure naturellement forte, comme pour celui de Villars s/Var; le canton de Roquesteron regarde de la même façon vers Nice, avec la vallée de l'Esteron. Dans le deuxième groupe, nous remarquons des cantons à l'est du Var comme : Sospel, Breil; la vallée de la Vésubie avec Lantosque et St-Martin; le Var moyen avec Puget-Théniers; le haut Var avec Guillaumes; la Tinée avec St-Sauveur et Saint-Etienne; le canton de Coursegoules communique par le Bouyon avec le Var; le canton de Saint-Auban subit, en partie, une attraction de même nature; enfin, la présence des cantons de Vence et de Cagnes s'explique par la proximité de Nice. Le dernier lot, enfin, ne comprend comme représentant des cantons de montagne de l'arrondissement de Nice, que Tende, ce qui est normal, car ce canton est à l'extrémité nord-est du département et il n'est devenu français en 1946; le canton de Saint-Vallier à l'extrémité occidentale du département, subit l'attraction de Grasse; les cantons qui restent sont, ou bien littoraux, ou font partie de l'ensemble grassois.

Nice est ainsi fortement reliée à tout son arrondissement, littoral exclu, mais exerce aussi une attraction de l'autre côté du Var, sur les bordures nord et est de l'arrondissement de Grasse. Si nous comparons notre étude à celle de M. Blanchard, nous constatons les points communs suivants: les Préalpes de Nice sont en tête, la Vésubie est bien placée dans les deux cas, la Tinée est par contre plus homogène d'après nos renseignements, le moyen Var est de son côté bien placé; nous retrouvons les mêmes conclusions en ce qui concerne la part du littoral. Dans l'ensemble, les deux études conduisent aux mêmes conclusions. Il semble que le cadastre reflète avant tout, le phénomène d'émigration vers Nice, l'ouvrage de M. Kayser "Campagnes et Villes de la Côte d'azur", en apporte des preuves. L'exemple de Tourrette-Levens (canton de Levens) et ceux de Cantaron et de Drap (canton de Contes) nous indiquent que la propriété niçoise est, dans la plupart des cas, "microfondiaire", c'est évidemment, l'impossibilité de vivre sur d'aussi petites parcelles qui est à l'origine de l'émigration vers Nice, la proximité aidant de son côté. La majeure partie des cantons comportant des contribuables niçois, permet la même explication. Un autre facteur intervient également; il s'agit de l'attrait offert par certaines régions du département comme lieux de vacances ou de sports d'hiver: ainsi St Martin-Vésubie, la vallée de la Tinée, le haut Var, et pour le ski, Valberg et Auron; on s'explique que des citadins, anciens émigrés, ou sans liens particuliers avec la montagne, aient conservé ou acquis des biens dans ces cantons. Dans l'ensemble, l'étude du cadastre est un accord avec celle du recensement. Examinons maintenant le cadastre des Basses-Alpes.

- Plus de 2 % du total des contribuables:  
Entrevaux 7,8; Annot 7,52; Colmars 6,1; St-André-les-alpes 4,2; Allos 3; Barême 2,7.
- de 1 à 0,5% du total des contribuables :  
Mezel 0,88; Senez 0,8; Castellane et La Javie 0,6; Valensole et Manosque 0,5.
- Moins de 0,5% du total des contribuables : le reste des cantons.

La proportion des Niçois part de 7,8% pour atteindre 0%. Entrevaux, dont le canton entre en pointe dans les Alpes-Maritimes, a le chiffre le plus élevé, mais il ne fait qu'égaliser celui de Villefranche ou de Tende, qui sont en fin de classement, alors que Puget-Théniers, dont le canton est limitrophe de celui d'Entrevaux, a 20,6% ; la limite départementale joue donc un rôle certain. Les autres cantons, qui présentent plus de 2% de contribuables niçois, sont également riverains des Alpes-Maritimes, comme Allos et Colmars, qui sont des stations fréquentées par les Niçois. Il est à noter que la ligne de chemin de fer Nice-Digne a permis aux Niçois de venir résider en été dans le haut Verdon, mais qu'en outre, elle a été un élément favorisant l'émigration des Bas-Alpins vers Nice : les cantons présentant les plus grands pourcentages de contribuables niçois sont traversés par la voie ferrée.

Cette étude du cadastre des Basses-Alpes nous montre ainsi la réalité des limites administratives départementales, le rôle joué par la petite ligne de chemin de fer, l'attrait des stations touristiques. Dans l'ensemble, la présence de contribuables niçois concrétise une ancienne émigration vers Nice, les citadins revenant au pays pour leurs loisirs; les stations tant hivernales qu'estivales, pouvant entraîner l'acquisition de résidences secondaires.

En ce qui concerne le cadastre du Var, notre étude ne comprend pas les cantons autour de Toulon, soit : Toulon lui-même, Le Beausset, Collobrières, Cuers, Hyères, Ollioules, La Seyne, Solliès-Pont. Pour le reste, le classement donne :

– 3% du total des contribuables

Callas, Fayence.

– de 1,4 à 1 % du total des contribuables

Salernes 1,4; Tavernes 1,3; Draguignan 1,2; Lorgues, Fréjus 1,1; Le Luc, Camps S/Artuby 1.

– le reste des cantons comporte moins de 1% du total des contribuables.

Le classement reflète la plus ou moins grande proximité de Nice. Les cantons agricoles de l'intérieur ont connu une certaine émigration vers Nice, les personnes parties conservant souvent une propriété du pays, comme nous l'avons vu pour les autres départements. Il convient de remarquer que, de plus en plus, des citadins niçois font l'acquisition de propriétés sur le rivage varois; en effet, la spéculation et la densité d'occupation très forte sur la Côte d'Azur niçoise contraignent ces derniers à acquérir des propriétés dans le département voisin pour y séjourner en fin de semaine et ensuite pour y prendre leur retraite. Il semble ainsi que, de plus en plus, la présence de contribuables niçois dans le Var sera le fait de l'acquisition de propriétés par ces derniers, plutôt que la marque d'une émigration vers Nice de Varoise conserve un bien; le succès grandissant de la Côte varoise apporte des ressources à la population locale.

L'étude des cadastres des trois départements fournit ainsi des éléments concernant les mouvements de population entre Nice et les départements voisins.

La ville doit beaucoup à la montagne et aux Préalpes, et peu au littoral on ce qui concerne les Alpes-Maritimes; dans les Basses-Alpes, la voie ferrée a joué un rôle non négligeable; dans le Var enfin, le principe de proximité se manifeste comme dans les autres départements. Les départements voisins sont recherchés comme lieux de détente et de villégiature; la Côte varoise témoigne d'une extension vers l'ouest de l'influence niçoise.

L'importance de la population niçoise pose le grand problème de son ravitaillement; c'est un bon critère de l'influence régionale.

### **Le ravitaillement de Nice.**

Un aperçu général de la provenance géographique des produits de consommation nous est donné par une statistique, aimablement communiquée par Sicardi, Directeur d'une entreprise de dégroupage qui ravitaille les grossistes du département.

Morbihan : charcuterie 72 tonnes; Ile-et-Vilaine: produits laitiers 132 t.; Sarthe: produits laitiers 410 t.; Seine: œufs 20t.; Nord: produits laitiers 54 t., charcuterie 288 t.; Haut-Rhin: produits laitiers 296t.; Jura: produits laitiers et charcuterie 388 t.; Vosges: produits laitiers 220 t.; Meuse : produits laitiers 852 t.; Savoie: charcuterie 145 t.; Ain: produits laitiers 55 t. Rhône, Saône-et-Loire: produits laitiers 520 t.; Rhône: charcuterie 145t.; Puy-de -Dôme et environs: charcuterie et produits laitiers 348 t.; Corrèze: charcuterie 150 t.; Tarn-et-Garonne: produits laitiers 290t.; Haute-Garonne: lait 763t. Bouches-du-Rhône; produits laitiers 5 t. -Pyrénées orientales: légumes 5t.; Vintimille: produits laitiers et charcuterie 602 t.

Nous remarquons que la majorité des régions françaises ravitaillent Nice en produits laitiers et en charcuterie. Il est bon de savoir quelle peut être la contribution du département à

son propre ravitaillement. Selon IM. J. Fenart, Ingénieur en chef, Directeur des services agricoles des Alpes-Maritimes, le bilan de la production locale offre l'aspect suivant:

- pour les céréales, avec de 1600 à 1800 hectares suivant les années, le département se classe eu 89e rang, avant la Seine, et après le Territoire de Belfort.

- pour les plantes sarclées, 1800 hectares, soit le 88e rang.

- en ce qui concerne la production du lait, le département satisfait 42% du lait consommé en nature.

- les fruits et légumes représentent 20 à 25 % de la consommation.

- enfin 8%, pour la viande, y compris la volaille.

Dans l'ensemble, la situation est défavorable, et la région ne pourrait vivre sans apports extérieurs.

### **Le ravitaillement en poisson.**

La méditerranée fournit environ 2000 tonnes réparties de la façon suivante : 400 tonnes pour la pêche locale, dont 65 tonnes sont à l'actif des pêcheurs niçois; 900 tonnes proviennent de Sète et de ses environs; 700 tonnes de Marseille et de ses environs. Pour les poissons venus des ports de la mer du Nord et de l'Atlantique, le tonnage a été de 4030 tonnes en 1962, la répartition étant : Boulogne 1966 t., la Bretagne (surtout Lorient) 1350 t., La Rochelle 713 t.

En somme, la pêche locale ne représente que 400 tonnes sur un total d'environ 6000 tonnes.

### **Le ravitaillement en viande.**

Pendant l'année 1962, les abattoirs de Nice ont traité 24.473 tonnes, dont 18.057 t. de viande foraine et 6.415 t. de viande provenant d'animaux abattus. A côté de ces chiffres, quelles sont les disponibilités locales ? Elles ne s'élevaient qu'à 915 tonnes, en 1961, alors que la consommation était évaluée à 52.177 t. Le déficit est particulièrement fort pour les bovins: 30 bœufs; il l'est moins pour les moutons : 15800 têtes. Le département dépend ainsi presque exclusivement d'apports extérieurs; les régions expéditrices sont les suivantes :

- pour les bovins, soit 10.000 t. y compris les veaux, les bovidés viennent de l'Allier, de l'Aveyron, de la Dordogne, de la Creuse, de la Saône-et-Loire; les veaux de la Haute-Loire, du Puy-de-Dôme, de l'Aveyron, de la Lozère.

- pour les ovins, soit 12.000 têtes, les Basses-Alpes, les Hautes-Alpes, la Corrèze, la Dordogne.

- pour les porcins, soit 42.600, l'Allier et les Bouches-du-Rhône et 1200 porcs engraisés dans le département, proviennent de l'Allier.

Dans l'ensemble, la faiblesse de la contribution départementale est manifeste, même en ce qui concerne la viande de mouton qui est le plus répandu parmi le bétail: son apport ne serait que le dixième environ de la consommation de viande ovine. C'est dans le domaine de la production laitière que le département est le mieux placé.

### **Le ravitaillement en lait.**

Sur le plan local, la collecte du lait est surtout l'affaire de coopératives laitières agricoles. L'Union Régionale des Coopératives agricoles Laitières groupe 18 coopératives dont trois des Basses-alpes (Barcelonnette, Allos, Annot); la Centrale Laitière de Nice, qui fait partie de l'U.R.C.A.L., est ravitaillée de la façon suivante, comme nous le montrent les chiffres de l'année 1961 :

Haut-Var 750.441 litres; Var moyen 452.753 l.; Var inférieur 1.203.181 l.; Venanson 38.010 l.; St-Martin-Vésubie 53.466 l.; Roquebillière 202.152 l.; Lantosque 339.454 l.; La Bollène-Vésubie 22.483 l.; Tinée 465.845 l. Clans 94.487 l.; alios 1.139.259 l.; Barcelonnette 1.128.339 l.; Annot 418.232 l. Le total est de 6.288.103 litres, l'apport des Basses-Alpes étant de 2.685.830 litres.

Il s'ajoute un petit ramassage autour de Nice par les industriels, à Saint-Paul de Vence, Plan-du-Var, St-Martin-du-Var et dans la vallée du Paillon; cela représente peu de chose. A Nice même, on compte 62 exploitants ayant 524 vaches; elles fourniraient environ 2.305.600 litres dans l'année.

Le reste du lait provient des Hautes-Alpes (région de Laragne), de la région lyonnaise, et de la région de Montauban. Ainsi, apports locaux (y compris les trois coopératives bas-alpines) et apports du reste de la France s'équilibrent sensiblement, ce qui est le bilan le plus favorable au ravitaillement du département. En matière de fruits et légumes, l'apport local, tout en étant plus modeste, est quand même relativement satisfaisant.

### **Le ravitaillement en fruits et légumes.**

En 1960, la quantité totale commercialisée, a été de 125.000 tonnes qui se répartissaient en 25.000 tonnes de production locale commercialisée et en 100.000 tonnes commercialisées par 78 négociants grossistes. La production locale vendue se détaillait en : 40 % de fruits, 20 % de tomates, 10 % d'artichauts, 20% de légumes verts, 10 de divers. La liste des producteurs-vendeurs fréquentant le marché de lace permet, d'une part, de déterminer quelles sont les localités productrices, et, d'autre part de mesurer jusqu'à l'attraction de Nice se fait sentir dans ce domaine.

– Plus de 1.000 producteurs-vendeurs :

Nice 1.035 sur un total de 1.600 véritables exploitants, plus 200 petits exploitants (activité secondaire).

– Plus de 300 producteurs-vendeurs :

Cagnes s/mer 338, Saint-Laurent-du-Var 328.

– Plus de 50 producteurs-vendeurs :

Vence 98, Antibes 74, Carros 64, Contes 60, Tourette-Levens 57, Villeneuve-Loubet 55, Grasse 54, St-Paul 52.

– Plus de 20 producteurs-vendeurs :

Colomars, La Gaude, La Trinité-Victor 44, La Colle s/Loup 43, Eze 42, Tourrette s/loup 41, Biot 39, Villefranche 38, St-Jeannet 36, Menton 35, Falicon 26, St-Martin -du-Var 25.

– Plus de 10 producteurs-vendeurs :

Castagniers 19, Mougins 18, Cantaron et Roquebrune-Cap-Martin 17, Beaulieu, Drap St-André-de-Nice 14, Mandelieu 13, Berre-les-Alpes, Pégomas, Touët s/Var, Vallauris 12, Châteauneuf-de-Contes 11, La Roquette s/Siagne, Mouans-Sartoux 10.

– Enfin de nombreuses communes du littoral et des coteaux sont représentées chacune par moins de 10 producteurs-vendeurs.

Dans l'ensemble, les communes qui envoient le plus de marchands sont celles traversées ou au voisinage des cours d'eau descendant vers la mer : le Var, le Loup, la Cagne, etc ...

Quant au reste de l'approvisionnement, il provient des grandes régions spécialisées de France et de d'Afrique du Nord, de l'Italie, de l'Espagne.

Nice apparaît ainsi, du fait de sa population importante, comme un centre de forte consommation, comme un marché qui attire mais qui rayonne également autour de lui. C'est

dire que dans le domaine économique, la ville exerce une certaine influence dont il convient de dégager le caractère et de préciser les limites.

### **L'influence économique de Nice.**

Sous examinerons successivement la fonction commerciale, le rôle financier, l'audience de la presse.

#### **L'influence commerciale de Nice.**

Un aspect du rôle économique prépondérant de Nice se manifeste par la distribution du nombre des grossistes en alimentation et en épicerie du département. Sur un total de 38 grossistes, Nice en compte 25, Puget-Théniers 1, Grasse 1, Cannes 5, Antibes 2, Cagnes 3, Menton 1. Cette liste montre de façon suffisante, la part éminente qui revient à Nice. Cependant, le domaine d'influence des entreprises de dégroupages est plus significatif, car ce sont elles qui ravitaillent en grande partie les grossistes. L'influence de ces maisons est limitée au cadre départemental; dans les départements limitrophes, Digne dans les Basses-Alpes et Toulon dans le Var, dominant le marché. Pourtant, prise globalement, l'influence de Nice déborde le cadre départemental. C'est ainsi que certains commerçants de St-Raphaël et de Fréjus viennent se ravitailler à Nice au marché; de même les abattoirs de la cité attirent des bouchers qui y trouvent des prix plus avantageux; de même aussi, en ce qui concerne le ravitaillement en poissons de l'Atlantique et de la mer du Nord; le littoral varois de Fréjus-St Raphaël subit ainsi, à des titres divers, et dans des proportions variées, l'influence de la capitale de la Côte d'Azur. Dans les Basses-Alpes, la faiblesse de la population et le caractère discontinu du peuplement, ne créent pas de conditions particulièrement favorables. Entrevaux est placée dans le domaine d'influence de Nice; celle-ci s'étend jusqu'à Annot; au-delà, l'influence de Digne domine.

Il peut être intéressant de connaître quelle est l'étendue du domaine de vente de produits de grande consommation, à savoir les médicaments. Les grossistes en pharmacie de Nice fournissent tout le département où ils n'ont de concurrence que de maisons monégasques. Dans le département du Var, tout le littoral jusqu'à St-Tropez-Ste-Maxime inclus, les régions de Fayence, Camps, Bargemon, Le Muy, Puget s/Argens, Roquebrune s/Argens; dans les Basses-Alpes, Entrevaux, Annot, St-cendré-les-Alpes, Colmars, Château-Arnoux, Sisteron; enfin toute la Corse.

Les liens commerciaux entre une ville et sa région se doublent naturellement de liens financiers.

#### **Le rôle financier de Nice.**

Cette étude qui est capitale pour la compréhension de la vie d'une région, est hélas, rendue bien difficile par l'impossibilité d'avoir accès aux documents significatifs. Aussi nous ne présentons que le tableau de l'étendue géographique de la clientèle de la Banque de Nice, établissement de caractère local. La clientèle est surtout composée de commerçants. Dans la montagne, celle-ci est faible, soit : à Puget-Théniers 2 personnes, à Valberg 3, à Auron 2, dans la vallée de la Vésubie 1 (il existe à St- Martin une petite banque). Sur le littoral : à Menton 2 à 3 clients, à Monaco quelques particuliers; de Beaulieu et de Villefranche on vient à Nice pour traiter. Star l'autre rive du Var, Cagnes offre 3 personnes, Antibes 5, Cannes 5; ailleurs, pas de clientèle permanente. Dans l'ensemble, l'influence départementale est médiocre; cela tient au fait que la Banque n'a pas

de succursales et surtout à la très forte implantation des grandes banques tant nationales qu'étrangères. En dehors du département, l'influence est nulle dans les Basses-Alpes et en Corse; par contre, elle se manifeste dans le département du Var, à Fréjus et à St-Raphaël, où on compte une dizaine de clients dans le domaine de l'immobilier. Le développement des activités bancaires locales dépend en grande partie de l'implantation de succursales dans les villes de la Côte; pour l'instant cette banque travaille surtout avec sa clientèle niçoise, soit environ 3.000 personnes.

Un domaine est particulièrement significatif en tant que critère de l'influence régionale, il s'agit de l'influence de la presse dont le rôle dépasse d'ailleurs le cadre économique.

### **L'influence de la presse niçoise.**

La presse niçoise règne sans concurrence dans tout le département des Alpes-Maritimes où elle offre des éditions spécialisées pour chaque localité. L'intérêt est alors de connaître quelle est sa position dans les départements limitrophes où elle rencontre essentiellement la presse marseillaise. La revue "Vendre", dans son numéro de janvier 1962, indique les chiffres de diffusion des deux grands journaux rivaux : Le Provençal et Nice-Matin. Le premier journal avait un chiffre de 193.534 en décembre 1960 et se plaçait au 14<sup>e</sup> rang des grands quotidiens; le second 134.966 en août 1961 et au 24<sup>e</sup> rang. Hors des limites départementales, dans les Basses-Alpes, nous pensons que la zone d'influence majoritaire de la presse niçoise ne dépasse pas les cantons d'Entrevaux, d'Annot et de Castellane; le haut Verdon est davantage tourné vers Marseille. D'après des renseignements que nous avons obtenus à Digne, Sisteron, Forcalquier, Manosque marquent la limite de diffusion de la presse niçoise; à Digne, 1/4 des journaux vendus viennent de Nice, les 3/4 restant de Marseille; dans l'ensemble, l'audience de la presse niçoise est moins forte que celle de la presse marseillaise. Dans le Var, l'influence de Nice est prépondérante à l'est d'une ligne Cavalaire- de Luc-Lorgues-Draguignan; à l'ouest domine la presse de Marseille, et autour de Toulon, la "République de Toulon". D'après des renseignements obtenus sur place, à Draguignan, le Provençal représente à peu près 55% des ventes, mais son rival niçois marque des progrès depuis l'ouverture de l'autoroute; à Fréjus-St-Raphaël la presse niçoise domine avec au moins 2/3 des ventes; il est probable que cet avantage se maintient tout en diminuant à mesure qu'on approche de St-Tropez; d'une façon générale le tiers oriental du Var est sous l'influence de la presse niçoise. Enfin, en ce qui concerne la Corse, nous pensons que la presse niçoise l'emporte sur celle marseillaise.

La presse de Nice manifeste ainsi un dynamisme certain qui paraît, dépasser quelque peu le rôle économique général de la cité. A côté de ces liens économiques, les services administratifs, culturels et sociaux renforcent la cohésion entre la ville et sa région.

### **Les services administratifs, Culturels et Sociaux.**

#### **Les services administratifs.**

Nice, compte tenu du chiffre de sa population, ne possède pas une autonomie suffisante; son département fait partie de la circonscription d'action régionale "Provence-Côte d'Azur-Corse", dont le siège est à Marseille. Nice dépend également de Marseille dans le domaine de la construction où réside l'urbaniste en chef; la Cour d'Appel est à Aix; de nombreuses grandes administrations dépendent également de cette ville; l'enseignement des Alpes-Maritimes est sous le ressort de l'académie d'Aix-Marseille. Pour l'instant, Nice ne dispose que d'une Faculté de Droit et des Sciences économiques de plein exercice; dans ce

domaine il semble cependant qu'on s'achemine vers une plus grande autonomie. Il faut ajouter que l'absence d'enseignement médical constitue un grave problème dans une région si densément peuplée et qui a besoin de nombreux internes pour les multiples services de médecine et chirurgie; notons qu'en 1961, sur 20.000 malades entrés dans les hôpitaux niçois, 7.000 n'habitaient pas Nice, ni même le département.

Il faut mentionner cependant que Nice possède certains organismes à caractère interdépartemental, qui agissent en tant qu'organismes régionaux :

- le Tribunal administratif a pour compétence les Alpes-Maritimes, le Var et la Corse;
- la Direction régionale du Travail a pour compétence les Alpes-Maritimes et la Corse;
- les Douanes, les Alpes-Maritimes et le Var; etc....

Dans l'ensemble, Nice ne possède pas encore tous les organismes que l'importance du département justifierait; pour trop de services elle dépend de Marseille. Cependant, ses services culturels attirent un certain nombre d'étudiants.

### **Les services culturels.**

Les deux départements des Basses-Alpes et du Var envoient quelques élèves dans l'enseignement technique, mais il est plus intéressant de connaître quelle est l'attraction exercée par les établissements d'enseignement supérieur existant actuellement; des Basses-Alpes viennent 7 étudiants dont 1 d'Annot, 1 de Barcelonnette, 1 de Castillon, 2 de Digne, 1 de St-Auban, 1 de Valernes. Du Var on compte 54 étudiants dont Aups 1, Blancon 1, Callas 1, Cavalaire 1, Le Cannet des Maures 1, Draguignan 8, Flasson s/Issole 1, Fayence 1, Hyères 3, Fréjus 3, Les Arcs 1, Lorgues 1, St-Aygulf 1, St-Tropez 3, Toulon 10, St-Raphaël 17. Sur ce total, la Faculté de droit de Nice présente 22 étudiants, le Collège Littéraire 27, l'Institut d'Études scientifiques les 5 restant. De Corse arrivent 37 étudiants dont 21 pour la Faculté de Droit, 14 pour le Collège Littéraire, 2 enfin pour l'institut scientifique.

Il nous paraît raisonnable d'admettre que lorsque Nice aura sa vie universitaire normale et complète, son influence ira grandissant dans les départements voisins.

A côté de l'influence universitaire, l'influence médicale exerce également un attrait mais qui est contrarié, dans le cas de Nice, par l'absence de Faculté ou d'École de Médecine.

### **L'influence médicale de Nice.**

Une étude réalisée par la Préfecture des Alpes-Maritimes et concernant l'année 1961, indique le nombre de malades venus des départements voisins. Le Var a présenté 193 malades dont 25 en neuro-chirurgie et 45 en neuro-psychiatrie, le reste se répartissant entre les autres spécialités (3 accouchées seulement). Les Basses-Alpes ont envoyé 101 malades dont 10 en neuro-psychiatrie, le reste distribué dans les autres spécialités (6 accouchées). La Corse enfin, 69 personnes dont 13 en neuro-psychiatrie (pas d'accouchées). Ces trois départements ont un effectif de 363 personnes, les autres départements 737, les touristes étrangers 878, les cantons des Alpes-Maritimes à l'exception de ceux de Nice 5.018, Nice et les communes de ses cantons (Falcon, St-André, La Trinité-Victor) 14.228; le total était de 21.249. Les touristes étrangers et les originaires des départements, autres que ceux limitrophes, comprennent les accidentés de la route.

Une enquête faite dans les cliniques d'accouchement indique que la clientèle non niçoise, comprend surtout des patientes venues de la montagne; sur le reste du littoral, la présence de cliniques d'accouchement dans les diverses localités freine l'attraction vers Nice.

Dans l'ensemble, l'influence de Nice est assez médiocre hors du département; ceux limitrophes sont surtout attirés par le service psychiatrique et pour le Var, par la neuro-chirurgie; il s'agit de blessés de la route qui étaient acheminés vers Nice du fait de la saturation des hôpitaux de Toulon et de Marseille.

La création tant attendue d'un enseignement médical à la mesure des besoins s'accompagnera, là encore, d'une influence régionale plus étendue et plus soutenue.

Considérons, pour achever ce tableau des liens entre Nice et son environnement, autre aspect humain; celui du marché du travail.

### **Le marché du travail.**

Toute grande ville, de par ses fonctions multiples, offre des possibilités d'emploi qui exercent un pouvoir d'attraction dans son environnement.

La connaissance des limites de cette influence permet de préciser l'étendue du rayonnement régional de la cité. L'I.N.S.E.E., exploitant le recensement de 1954, a étudié cette question; de notre côté, nous nous sommes adressés à un certain nombre d'entreprises et avons écrit aux maires des Communes, afin de déterminer quelles étaient les communes qui envoyaient certains de leurs habitants travailler quotidiennement à Nice.

Les limites apparaissent clairement: aucune personne ne vient travailler depuis les Basses-Alpes ni depuis le Var; par contre, des Italiens franchissent tous les jours la frontière. Tout le littoral du département est attiré, de eue la région comprise entre Cannes et Grasse, tout le canton de Vence, enfin quelques communes des cantons de Coursegoules et de Roquesteron. Dans la vallée du Var, la limite est Plan-du-Var; dans la vallée de la Roya, l'interruption de la voie ferrée après Breil, limite pratiquement à cette commune les migrations quotidiennes vers Nice; dans la Bévera, Sospel envoie un contingent substantiel. Enfin il reste la banlieue non littorale de Nice, l'ensemble des cantons de Levens, L'Escarène, Contes, pour lesquels joue le principe de proximité et dont le débouché naturel, lié à la vallée du Paillon, est Nice.

Dans l'ensemble, l'attraction offerte par Nice comme perché du travail, ne touche pas les départements limitrophes; vers l'intérieur du département elle cesse dès qu'on aborde la montagne; par contre, les frontaliers italiens sont attirés par les possibilités de travail de la cité azurée.

Les différents critères mesurant l'influence de Nice par rapport à la région, se rejoignent à peu de chose près; ces formes de relation, variées par leur nature, s'accompagnent de liaisons représentées par les communications.

### **Les communications entre Nice et sa région.**

Les services des autocars montrent bien comment l'influence de Nice ne déborde guère le cadre départemental; en effet, sur le littoral, les services au départ de Nice vers Cannes s'arrêtent dans cette ville; les localités du département du Var ne sont desservies, toujours à partir de Nice, que par des véhicules dont la ville de destination est Aix, Marseille, Avignon, Lyon ou Paris. Vers l'est, les autocars niçois atteignent Gênes. Vers l'intérieur, les lignes répondent aux besoins des vallées du département; au delà des limites administratives, les services relèvent des liaisons à grande distance vers Digne ou plus loin.

Les chemins de fer présentent sensiblement les mêmes caractères. Dans la direction de l'ouest, on compte, on moyenne, 1 omnibus pour Marseille, 1 express pour Toulon, 1 omnibus pour Draguignan, 3 omnibus pour St-Raphaël, 11 omnibus et 16 trains, qui poursuivent au delà, pour Cannes. Vers l'est, il y a 19 trains pour Vintimille, dont 12 omnibus et 6 trains

continuant sur Milan ou Rome, en plus 5 omnibus pour Menton. Sur la ligne de Breil, 6 omnibus. Enfin il ne faut pas oublier le chemin de fer départemental vers Digne.

Là encore nous constatons que les relations sont particulièrement nombreuses jusqu'à Cannes; au delà, leur chiffre diminue très sensiblement.

La vocation de l'aéroport de Nice-Côte d'Azur lui permet de satisfaire une clientèle qui s'étend depuis Ste-Maxime et St-Tropez jusqu'à Gênes; la difficulté d'implantation d'un aéroport international sur le Riviera italienne explique cette extension de l'influence vers l'est.

Les liaisons téléphoniques sont également utiles dans la connaissance des formes de relation entre la ville et sa région. Grâce à l'amabilité de Monsieur Meynard, Inspecteur Principal des Télécommunications, nous avons pu rassembler quelques données de ces communications. Au départ de Nice, sont indiqués successivement le nombre de circuits, puis le trafic, qui est celui d'une heure chargée de mai 1962.

Alpes-Maritimes: Cannes 60 et 363; Antibes 20 et 275; Grasse 19 et 212; Menton 18 et 205; Vence 18 et 65 ; Puget-Théniers 9 et 26; Lantosque 6 et 21 ; Sospel 5 et 21; St-Sauveur s/Tinée 6 et 12.

Basses-Alpes: Digne 6 et 10; Sisteron 3 et 5; St-André-les-Alpes 6 et - Manosque 4-; Barcelonnette 3 et - ; les divers représentent 5 communications.

Var: Toulon 8 et 50 ; St-Raphaël 17 et 30 ; Draguignan 8 et 25 ; Ste-Maxime 11 et 13 ; St-Tropez - et 11 ; Hyères 4 et 10 ; Lavandou 4 et - Fréjus 3 et - ; diverses communications 8.

Corse: nous ne disposons que du nombre des circuits et non du trafic. Ajaccio 6; Bastia 5; Ile Rousse 3 ; Corte 2 ; Calvi 1.

Monaco : 63 et 345.

Bouches-du-Rhône: Marseille 36 et 230 ; Aix-en-Provence 3 et 18 ; diverses communications 10.

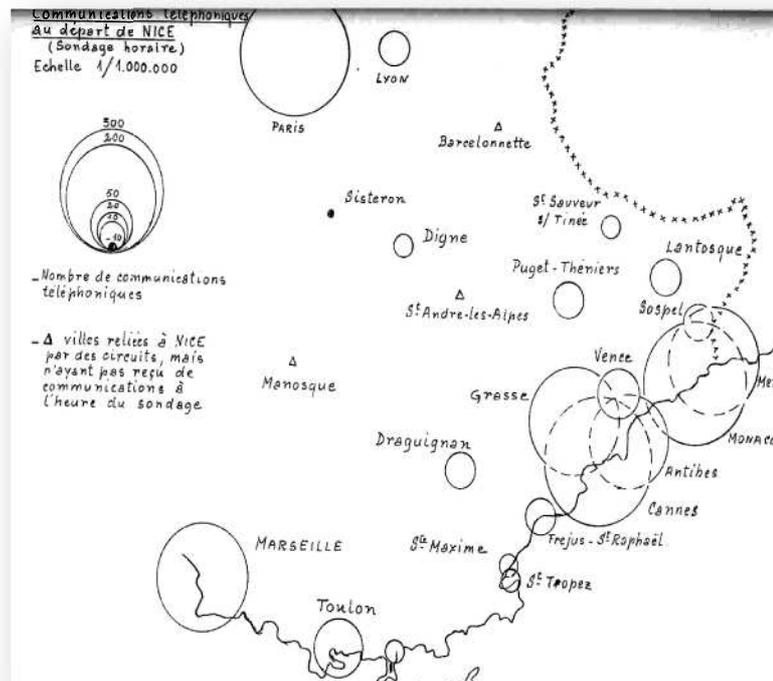
Rhône: 13 et 43 pour Lyon.

Région de Paris 50 et 414.

Les communications internationales: Grande-Bretagne 16 et 17 ; Belgique 11 et 11 ; Suisse 12 et 17 ; Italie Milan 11 et 17 ; San-Remo 6 et 16 ; Turin 5 et 12 ; Unes 8 et 8 ; Rome 4 et 2 ; Venise 1 et 2.

Ajoutons que les relations téléphoniques des autres centres des Alpes-Maritimes montrent que, dans l'ensemble, les communications pour Nice l'emportent sur celles en direction des autres localités et villes tant du département que hors de celui-ci.

Ces relations téléphoniques viennent confirmer nos enquêtes précédentes la vie de relation est particulièrement intense sur le littoral du département et dans la région entre Cannes et Grasse. De même, le littoral de l'est varois participe, dans une moindre mesure il est vrai, à cette vie de relation. La conclusion de ces diverses études et enquêtes permet de déterminer la nature des liens entre Nice et la région, et les diverses formes et limites de l'influence de Nice.



### Les limites de l'influence régionale de Nice.

Au terme de cette étude, les limites de l'influence régionale de Nice apparaissent clairement. D'une part, on peut distinguer une région où l'influence de Nice est sans rivale, c'est à dire que les services dont les diverses localités ont besoin, proviennent directement ou indirectement de la capitale de la Côte d'Azur. Cette région correspond aux limites administratives du département; au delà en effet, et en tenant compte des services administratifs propres à chaque département qui orientent naturellement les habitants vers les préfectures ou sous-préfectures, les services proposés par Nice n'ont qu'une faible extension géographique. Ainsi le domaine où l'influence de Nice est sans rivale correspond grosso modo à son département. Au mieux, dans les Basses-Alpes, on peut reculer le limite jusqu'au haut Verdon ou haut Var; la limite passe ensuite par le tunnel entre Annot et Thorame-Haute, puis entre le lac de Castillon et les sources de l'Estéron. Dans le département du Var, Nice n'exerce plus d'influence dominante, aussi la frontière départementale marque-t-elle la fin de celle-ci.

D'autre part, Nice exerce des influences diverses dans les départements voisins : d'ordre économique dans la partie orientale du Var et en Corse; mais surtout sa presse joue un rôle certain en Corse et pratiquement dans tout le tiers oriental du Var; de son côté, l'attraction universitaire n'est pas négligeable. Ainsi une seconde région d'influence niçoise plus étendue mais plus partielle également, se fait sentir.

Le problème est alors de savoir si Nice pourra agrandir et compléter ce second domaine. Il ne nous appartient pas de répondre, car trop d'éléments, d'intérêts sont en jeu. Par contre, il est souhaitable que Nice soit enfin pourvue de tous les attributs et fonctions, voire responsabilités, que son importance démographique et économique lui permet de demander.

## LES DEFINITIONS DE LA REGION NIÇOISE



- .....: limite départementale.
- - -: limite de la région où NICE est sans rivale.
- · - ·: limite de la région où NICE exerce une certaine influence commerciale, intellectuelle, hospitalière.
- = = =: limite de la région au delà de laquelle NICE n'exerce plus d'influence par sa presse.
- : migrants Italiens se rendant tous les jours à NICE.

Echelle : 1/1.000.000.

## BIBLIOGRAPHIE.

- ACHER.- Evolution du Peuplement des Alpes-Maritimes, Revue de Géographie Alpine N°3, 1956.
- BLANCHARD.- Le Comté de Nice, Fayard.
- CHABOT et Divers<sup>auteurs</sup>.- Carte des Aires d'Influence urbaine, T 8 Mémoires et documents du C.N.R.S.
- DALMASSO.- Nice, Station touristique et Grande Ville régionale Information Géographique N°2, 1963.
- ESTRANGIN.- Le Marché du Lait sur la Côte d'Azur, Bulletin de Géographie d'Aix, 1956.
- ESTRANGIN.- La Population agricole des Alpes-Maritimes, Bulletin de Géographie d'Aix, 1956.
- HERMITTE.- L'Aménagement routier des Rivières française et italienne, Méditerranée 1961, n°3.
- IMBERT.- Villes proveçales et Cités d'Azur, Chambre de Commerce de Marseille.
- IMBERT.- A la découverte d'une population, Chambre de Commerce de Nice.
- IMBERT.- Esquisse de l'activité économique des Alpes-Maritimes idem.
- KAYSER.- Campagnes et Villes de la Côte d'Azur, Editions du Rocher, Monaco.
- SABATIER.- Etude géographique du Port de Nice, Recherches Régionales, n°2, 1963, Archives départementales, Nice.

**IL LIBRO VERMIGLIO DI CORTE  
DI ROMA E DI AVIGNONE  
DEL SEGNALE DEL C DELLA  
COMPAGNIA FIORENTINA  
DI IACOPO CIROLAMI, FILIPPO  
CORBIZZI  
E TOMMASO CORBIZZI  
1332-1337  
A CURA DI MARIO CHIAUDANO**

**PAR E. HILDESHEIMER**

**Torino, 1963, in-40, 1 fac-simile, 1 hors-texte**

La Faculté d'économie et de commerce de l'Université de Turin a eu la grande amabilité de nous envoyer un ouvrage d'une présentation particulièrement soignée, publié à l'occasion de son cinquantenaire. Il s'agit d'un "livre secret", pour employer la terminologie en usage à l'époque, d'une compagnie de commerce constituée en Avignon par trois marchands florentins et qui eut une courte existence de cinq ans, de 1332 à 1337; document qui intéresse par conséquent le midi de la France et dont le texte a été transcrit et établi par un spécialiste expérimenté, M. Mario Chiaudano.

Ce livre, qui était celui tenu par l'un des associés Filippo Corbizzi, fut découvert en 1594 au palais d'Avignon et transporté dans les Archives vaticanes où il est présentement conservé.

Sa disposition est conforme aux habitudes du temps.

En introduction figurent les clauses de l'acte de constitution avec indication du "corps de compagnie" ou apport de chaque associé. Une note ajoutée après coup fait état du retrait de la société de Tommaso Corbizzi en 1334.

Les diverses opérations figurent sous la présentation suivante; feuillet III au feuillet LXXI sont inscrits les comptes débités (de dare) et du feuillet CL à CLXXVII les comptes (de avere). Il semble que des feuillets non utilisés et laissés en blanc aient été arrachés, ce qui explique leur absence et l'interruption dans la numérotation.

Quant à l'activité même de la compagnie, elle apparaît, comme il est normal, assez variée : prêts d'argent nombreux, achat de marchandises diverses, dont une étude de détail permettrait de déterminer avec précision la nature et les particularités.

Ainsi se trouve mis à la disposition des chercheurs, un document comptable nouveau sur les marchands italiens, dont ils ne manqueront pas de tirer des renseignements utiles pour la connaissance de l'économie médiévale.

**COMPTE-RENDU  
DE "VILLÉGIATURE  
ET TOURISME SUR LES CÔTES  
DE FRANCE"  
PAR LOUIS BURNET**

**PAR E.DALMASSO**

**BIBLIOTHÈQUE DES GUIDES BLEUS -LIBRAIRIE  
HACHETTE, 1963, 484 P. CARTES ET CROQUIS**

Les études sur la "civilisation des loisirs" et sur le Tourisme se multiplient. Les migrations touristiques et leurs conséquences sur les économies régionales sont des thèmes importants de la réflexion géographique. De nombreux articles ont déjà orienté les recherches et des thèses fondamentales sont en cours d'achèvement. Dans la découverte de ce phénomène relativement nouveau qu'est le tourisme de masse, la thèse de doctorat ès lettres de M.BURNET apporte une contribution de premier ordre. L'auteur, dans un très gros ouvrage, a rassemblé une documentation exhaustive sur tous les aspects touristiques des côtes de France. Ceci suppose la lecture d'une très vaste bibliographie, le dépouillement d'une grande quantité de revues techniques, de guides, d'annuaires et surtout de très nombreuses enquêtes, car bien peu de travaux systématiques existaient. Voilà qui est déjà très impressionnant, la richesse de l'exposé ne l'est pas moins.

La première partie (pp.8-64) du livre est une introduction méthodologique s'intitulant "Deux nouvelles branches de la géographie humaine : la villégiature et le tourisme". L'auteur y examine le fait touristique, définissant les concepts de villégiature, de tourisme, retraçant rapidement l'évolution et l'essor de celle-ci. Il étudie aussi les conséquences géographiques, en particulier la naissance d'un nouveau type urbain, la station balnéaire, "un nouvel habitat, celui des loisirs, naît avec des normes qui lui sont propres" (p.25).

En effet, les quelque 300 centres balnéaires français ont des problèmes spécifiques. Le site, la proximité de grands centres, l'ampleur du front de mer, la nature de la plage sont autant de facteurs de développement. L'habitat balnéaire, les quartiers de la station obéissent à des règles générales nuancées par les styles régionaux. Les problèmes d'urbanisme, d'accès, de terrains de sport et de camping sont toujours de premier plan.

Enfin la nature de la station balnéaire, centre saisonnier d'accueil, en façonne la structure économique, influençant l'art, l'industrie, l'agriculture, les transports, créant des professions nouvelles (par exemple: le loueur de villas et de meublés) et apportant en définitive une aide efficace à l'équilibre de la balance des comptes du budget national. Mais ces éléments généraux ne doivent pas cacher une variété très grande et "il faut dès maintenant trouver un principe géographique de classement" (p.54). Ce principe, M. Burnet le trouve dans le climat. En comparant les éléments du climat, dans les différentes stations balnéaires, température, humidité, vent, ensoleillement, indice d'aridité et indice climatique balnéaire, on voit s'individualiser trois domaines : une zone nordique de la frontière belge à la Vilaine avec une saison balnéaire d'été fraîche et courte; une zone atlantique avec une saison d'été chaude et longue; une zone méditerranéenne avec saison d'été et d'hiver.

La deuxième partie est alors consacrée à la zone méditerranéenne (pp.65-202), ce joyau touristique. Son développement balnéaire est en fait inégal à cause des différences de climat mais aussi à cause de la valeur des plages et de la beauté d'ensemble des paysages. Quelques grands secteurs apparaissent et l'étude de stations-types permet de connaître la villégiature méditerranéenne de manière précise. Voici d'abord le secteur de la Côte d'azur traité en une cinquantaine de pages. Il comporte d'abord l'étude de Nice, station dont les "possibilités naturelles sont exceptionnelles" (p.93), et que l'homme a su utiliser pleinement. "Nice est ainsi devenue la première ville climatique et balnéaire française. Nulle station ne peut actuellement lui disputer le titre de métropole de la vie de plaisance" (p.115). Son influence s'étend sur l'ensemble des côtes de Provence mais surtout à l'est du Var vers Menton, car vers l'ouest apparaît promptement la deuxième station de villégiature de France. Il s'agit évidemment de Cannes, magnifiquement douée, magnifiquement utilisée. "Cannes n'a pas eu à s'adapter à la vie de plaisance; elle a été créée par elle et pour elle" (P.128) et à son tour elle règne sur une région touristique qui va de l'Estérel à Antibes.

La Corse est le deuxième secteur méditerranéen; parvenue tardivement à la prospérité touristique, elle est plus douée pour le tourisme proprement dit et pour la villégiature climatique que pour la vie balnéaire" (p.145). Elle compte une grande région balnéaire, du golfe d'Ajaccio à la presqu'île du Cap-Corse. Suivent l'étude de la Côte des Maures et de l'Esterel, de la Provence calcaire, celle du Bas Languedoc, du Bas Roussillon, de la retombée des Pyrénées.

La troisième partie de l'œuvre de M. Burnet est dédiée à la zone atlantique (pp.203-316) "C'est sans doute elle qui, en France, est la plus favorisée pour la vie balnéaire d'été. Cependant l'implantation de la villégiature a été inégale soit en précocité, soit en intensité". En effet, l'attraction touristique sur ces côtes est moins grande que sur le littoral méditerranéen. C'est la mode des bains de mer au XIXe siècle qui a donné vie aux plages. Les chemins de fer ont permis l'essor de diverses stations mais la généralisation de la vie balnéaire ne peut se faire qu'avec le développement de la circulation automobile. La géographie des stations enregistre encore cette inégalité d'implantation dont la cause première réside dans les nuances de climat et de paysage. L'auteur examine alors en détail les différents secteurs dont il a dégagé la personnalité: le secteur basque avec Biarritz, le secteur landais avec Arcachon, le secteur charentais-vendéen avec les Sables-d'Olonne, le secteur ligérien avec La Baule.

La quatrième et dernière partie du livre s'occupe de la zone nord (P 317-458), c'est-à-dire surtout le littoral de la Manche. La première idée qui s'impose ici c'est celle de la diversité de la vie de plaisance. Les stations balnéaires, en effet, sont nées à des époques très différentes, d'où une très grande diversité d'aspect et de densité. "Les usages de différenciation sur cet immense littoral sont plus encore physiques qu'humaines" (pp.324) et l'on retrouve l'idée d'une différenciation climatique mais surtout dans ce cas précis, celle de l'importance des facteurs géologiques, déterminant l'aspect des plages, Naturellement l'étude de détail révèle des groupements régionaux : secteur breton (Granville, Dinard, Perros-Guirec...) secteur parisien (Trouville, Deauville, Étretat, Le Touquet-Paris-Plage...).

L'analyse minutieuse des stations les plus représentatives du tourisme balnéaire permettent alors de dégager des conclusions générales. Les côtes françaises ont été transformées par ce tourisme.

	Nombre de stations	% du total	% de la capacité de réception
Zone Nord	186	56.3	34.5
Atlantique	70	21.2	28.5
Méditerranéenne	74	22.5	37

Il existe désormais un paysage balnéaire" et il y a naissance de véritables "régions balnéaires" : Côte d'Azur, Côte basque, Côte normande de Trouville à Cabourg, Côte d'Émeraude, région de La Baule. D'énormes déplacements de population ont été provoqués par cette vie nouvelle : "en un siècle, plus de 500.000 personnes se sont fixées sur l'ensemble du littoral par suite de la villégiature" (p.463) et près de 6 millions de personnes passent leurs vacances à la mer, et parmi elles de nombreux étrangers (plus de 1 million). Cette économie se transforme, entraînant avec elle l'évolution des structures d'accueil; on passe du tourisme familial de séjour à une "villégiature itinérante" (p.469). Enfin les trois secteurs littoraux, loin de se faire concurrence, se complètent. La Méditerranée possède la limpidité du ciel et de la mer mais n'a pas les vastes plages sableuses de l'Atlantique, ni la grande marée de l'Océan ;

les côtes de la Manche sont soumises à un climat déjà rude mais sont tout près des grandes concentrations industrielles. Il y a ainsi un certain équilibre dans la distribution de cette activité et l'auteur conclut "Il existe maintenant une géographie de la récréation humaine comme il existe une géographie de son travail. C'est sans doute là l'un des faits les plus originaux et les plus heureux de la civilisation du XXe siècle" (p.477).

Le livre de M. Burnet est une source inépuisable de renseignements; le plan, très clair mais très systématique, permet de retrouver immédiatement un faisceau de faits et d'idées sur la plupart des stations balnéaires françaises. Aussi le lecteur qui termine cet ouvrage est-il assuré de s'y reporter bien souvent.

E. Dalmasso

Nice 4 septembre 1964